N° 86 — 184me année — Un numéro: 10 centimes — Samedi 15 Avril 1922

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger . . .	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.
Suisse, 25 c. *Etranger*, 30 c. Le samedi: Suisse 30 c., étranger 35 c. Avis mortuaires 30 c.
Réclames, 50 c. minimum 2 50. Suisse et étranger, le samedi, 60 c.; minimum 3 fr.
Demander le tarif complet.

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DE NEUCHATEL

VENTE DE BOIS DE FEU

(Forêt de Chaumont)

le lundi de Pâques 17 avril 1922

La Commune de Neuchâtel vendra aux enchères publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, les bois suivants: stères sapin, hêtre, chêne, fagots, perches, tuteurs et verges, poteaux chêne, etc.

Rendez-vous à 9 heures du matin sur la route de Chaumont à la maison du cantonnier.

Neuchâtel, le 8 avril 1922.

Direction des Finances.

VILLE DE NEUCHATEL

Vaccinations officielles

M. le Dr C. Matthey vaccinera à son domicile Crêt 4 a, les mardis 18 et 25 avril, à 14 heures.

Direction de Police.

COMMUNE de PESEUX

Permis de construction

Demande des Hoirs Clerc-Lambelet et Co, à Neuchâtel, de construire un grand entrepôt aux Tombets, au sud de la ligne de chemin de fer.

Les plans sont déposés au Bureau communal jusqu'au 20 avril 1922.

Peseux, le 5 avril 1922.

Conseil communal.

COMMUNE du PAQUIER

VENTE DE BOIS

La Commune du Pâquier vendra publiquement, vendredi 21 avril 1922, les bois suivants:

330 stères hêtre 1re qualité,

exposés dans la forêt de l'Endroit.

Rendez-vous au village à 13 heures.

Pâquier, le 11 avril 1922.

Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre dans village industriel

une maison

d'habitation comprenant 11 pièces, véranda, jardin d'agrément, terrain pour tennis. Une dépendance avec 2 logements de 3 pièces dont 1 avec magasin, rural avec petite écurie, buanderie et local servant également de petit magasin. Conviendrait pour pension. S'adresser à l'Agence agricole, Noiraigue.

Séjour d'été

Pour cause de décès, à vendre à proximité immédiate du village de Fleurier, une jolie petite propriété, comprenant: bâtiment d'habitation pour une famille, remise, place et jardin, champ de 1542 m² et bois de 657 m². Eau de source, très belle situation au bord de la forêt. Assurance des bâtiments Fr. 12,900. Prix de vente Fr. 8000.—.

S'adresser à l'avocat Jules Barrelet, à Neuchâtel.

Placement de fonds

A vendre un immeuble bien situé dans une importante localité du Val-de-Travers. Prix Fr. 32,000. Rapport net 3044 fr. 50 (Placement à 9 %). Locations payables par mois.

S'adresser à Me Henri Chédel, avocat et notaire, à Neuchâtel.

Vente d'immeuble

M. Georges-Emile GABEREL offre à vendre, au gré des amateurs, l'immeuble qu'il possède au village du Grand-Savagnier et qui est d'une surface totale de 307 mètres carrés. Le bâtiment est assuré contre l'incendie pour la somme de Fr. 6300.

Entrée en possession immédiate ou à convenir.

Pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. Georges-Emile GABEREL, propriétaire, au Grand-Savagnier, et pour traiter, à l'Etude du soussigné, qui est chargé de la vente.

André SOGUEL, avocat et notaire, à CERNIER.

Beau domaine

à 8 km. d'Yverdon, 10 poses vaudoises, excellent terrain, en plein rapport. Bâtiment spacieux et en parfait état, avec 2 logements, grange haute, écurie moderne, beau verger, etc.

S'adresser Etude J. Pilloud, notaire, Yverdon.

ENCHÈRES

Enchères publiques de mobilier à Bevaix

Le mercredi 19 avril 1922, dès 14 heures, l'on vendra par voie d'enchères publiques, au domicile de Dame Julie Guyot, à Bevaix, les objets mobiliers suivants:

2 lits complets, 1 armoire à 2 portes bois dur, tables, 1 commode, table de nuit, chaises, glaces, tabourets, ustensiles de cuisine, vaisselle, 1 potager, bascule avec poids, petit char, charrette, 1 grand char, gazon américain, bois de chauffage, vin en bouteilles, tonneaux, seilles, corbeilles et d'autres objets dont le détail est supprimé.

Vente au comptant.

Boudry, le 4 avril 1922.

Greffe de Paix.

A VENDRE

Voiture à brecette

à vendre, à l'état de neuf, chez R. Waelti, charron, Colombier.

Occasion, fr. 50.—

A vendre un habit de drap noir, état de neuf. S'adresser Vespy, Halles 11.

Rentrée des classes

A vendre, en bon état, livres écoles de commerce et classiques. Bas prix. — Pertuis du Soc 24.

A vendre

belle poussette

en très bon état. S'adresser St-Nicolas 10.

ACCORDÉONS

marque Pingeon, 23 touches, 8 basses, si b mi b, prix 130 fr., ainsi qu'un à 3 rangs, 12 basses, prix 100 fr.

Demander l'adresse du No 744 au bureau de la Feuille d'Avis.

A VENDRE

faute d'emploi un potager à 2 trous, ayant peu servi, 1 réchaud à gaz, 2 flammes, 1 lit d'enfant, verni blanc, 1 m. 40 sur 70 cm., 1 pousse-pousse élégant, 1 zither, 1 couleuse fond en cuivre, le tout en très bon état. S'adresser rue Matile 15 (Maison cheminots), 1er, à dr.

A vendre d'occasion

vélo

en très bon état.

Demander l'adresse du No 759 au bureau de la Feuille d'Avis.

Belle occasion

Aliment pour volailles ou pour bétail

Maïs blanc et jaune, mélangé, sain et frais, concassé ou en farine. Livrable contre remboursement à Fr. 25 les 100 kg., brut en sacs, franco en gare du Locle-Col. Envois depuis 500 kg. S'adresser à Case postale 117, NEUCHATEL. OF 455 N

Couleurs - pour teindre les œufs —

1re marque

fr. —.10 le paquet

— ZIMMERMANN S. A.

Librairie-Papeterie

James Attinger

St-Honoré 9 - Pl. Numa Droz

NEUCHATEL

Rentrée des classes

Livres, Manuels et toutes Fournitures générales

Livres neufs et d'occasion

Membre du Service d'escompte neuchâtelois

Grande vente de

Soldes, Occasions et Fins de séries

pour Fillettes et Garçons

Un lot BOTTINES croûte veau
Fr. 15.— 14.— 12.— **10.-**

Un lot BOTTINES box-calf
Fr. 16.— **17.--**

Un lot de BOTTINES garçons 36/39
Fr. 20.— 18.— **15.--**

CHAUSSURES PETREMAND
Moulins 15 NEUCHATEL

Boucherie-Charcuterie

GROSSENBACHER

Fausses Brayes et sur le marché

offre dès maintenant:

Porc frais,	fr. 1.70	le ½ kg.
Saucisse à rôtir,	» 1.80	»
Saucissons,	» 2.20	»
Lard fumé maigre,	» 2.20	»
Palette fumée,	» 2.20	»

BŒUF, VEAU, MOUTON, CABRIS, TÊTE DE VEAU BLANCHIE, aux plus bas prix

SE RECOMMANDE.

Confiture

aux pruneaux -

Fr. 1.— la livre

— ZIMMERMANN S. A.

6 beaux porcs

de 3 mois, à vendre, chez Tinguely, Bois Rond s/Cornaux.

A vendre 2 ou 3

belles truies

race lourde anglaise, portantes pour fin avril et mai, chez J. Leuenberger, Maujobia 8, en ville.

2 beaux bœufs

d'une année et demie, à vendre. S'adresser à Ed. Geiser, Roc, Cornaux.

A vendre une belle

jeune chèvre

prête aux cabris. — S'adresser chez M. Balmer, Hauterive.

Poulinière

Jument 10 ans avec sa pouliche de 15 jours, descendance d'Arabe, à vendre, ainsi qu'une vache de boucherie. S'adresser chez M. J. Carrel, près la gare, Brenets.

Poussines

Italiennes et communes de 1921, prêtes et en ponte à 42 fr. les 6, et 82 fr. les 12 pièces. Dindes à couver 18 et 20 fr. pièce. Parc avicole, Yverdon. Tél. 3.36

Jeunes poules

de 1921, en pleine ponte, ainsi que 5 canetons, à vendre. S'adresser Fahys 171.

Oeufs à couver

de canes Rouen, sujets à primer, 5 fr. la douz., chez Prosper Béguin, Abattoirs de Colombier.

ŒUFS A COUVER

de Leghorn blanches, bonnes pondeuses, à 5 fr. la douzaine. C. Bonhôte, Maison Grise, Peseux.

A vendre pour cause d'excès de nombre,

8 ruches d'abeilles

fortes et bien approvisionnées, avec hausses bâties, ruches Dadant type. S'adresser E. Pellet, Praz-Vully.

Papillons

A vendre une jolie collection de papillons du pays, ainsi que quelques armes pour panoplie. S'adresser Chalet-Vert, Boudry.

2 chars de

bon foin

prix raisonnable, à vendre, chez Fritz Jampen, Cressier.

A vendre 700 à 800 pieds de

fumier de vaches

S'adresser au Villaret s/St-Blaise.

A vendre encore quelques chars de

fumier de vaches

chez J. Leuenberger, Maujobia 8, en ville.

Cyclistes ! Attention !

J'expédie franco de port:
Enveloppes Hutschinson 7.80 pièce. Chambres à air blanches 3.80 pièce. Chambres à air rouges 4.30 pièce. Marchandise garantie une année. Grand choix de vélos et fournitures aux meilleures conditions.

Paul DELAY
Cycles Neuveville

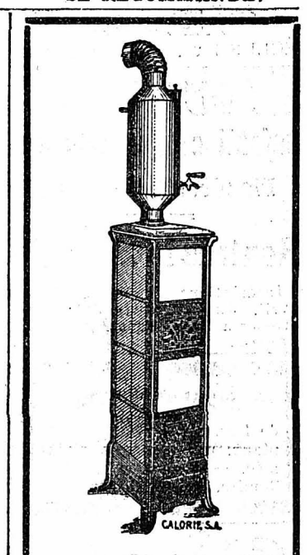

CALORIE S.A.

Eau chaude sans flais

au moyen

bouilleur W

S'adapte à tout appareil de chauffage

CALORIE S. A.

Ecluse 47, Neuchâtel

A VENDRE

faute d'emploi un potager usagé et un vieux lit. S'adresser Auvernier No 33.

Pour faire connaître dans toute la Suisse notre métal doré «FLY» nous expédions, contre mandat ou chèque de vingt francs (argent français), les six

BIJOUX

modèles suivants: 1 chaîne de montre homme, 1 paire de boutons manchettes, 1 bague de femme, 1 bracelet avec médaille, 1 broche papillon, 1 chaîne tour de cou. Adresser commandes: FLY, 7, rue Saint-Pierre, Le Havre. JH 30907 D

Pour cause de départ, pressant,

à vendre bon marché

1 table à rallonges, 5 pieds et 6 chaises cannées, 1 poussette sur courroies (Anglaise), 1 poussette de chambre, 1 berce en chêne. S'adresser Faubourg du Château No 15, 1er étage.

A vendre

1 lit bois, 1 place, avec sommier, 1 pétroleuse, 1 paire jumelles. Ecrire sous P. C. 757 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour officier

A vendre 2 uniformes gris, taille moyenne, 1 poncho, 1 selle complète avec brides et malle.

Demander l'adresse du No 731 au bureau de la Feuille d'Avis.

A VENDRE

pour cause de décès un

cabinet dentaire

avec bonne clientèle. Adresser offres écrites sous chiffres S. 727 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre faute d'emploi

3 vélos

d'occasion ayant très peu roulé. S'adresser entre 19 et 21 h. H. Schweingruber, Côte 35.

Machine à écrire

meilleure marque, à l'état de neuf, à vendre. Prix avantageux. Offres à S. L. P., poste restante, Neuchâtel. On échangerait contre piano ou moto.

A vendre

1 grande couleuse zinc et œufs de Minorques noires, à 5 fr. la douzaine. M. Clemmer, Cassardes 5.

Occasion

vélo «TOURISTE», marque anglaise, neuf, 2 freins (torpédo), 2 vitesses, jantes nickelées, pneus «Michelin», etc., 195 fr.

S'adresser pendant les heures de bureau, Sablons 35, 1er, à g.

Bidons à relavures

en bon état, à vendre, chez Georges Mojon, Pierre-à-Bot s/Neuchâtel.

La Maison de cycles et articles de sports

ARNOLD GRANDJEAN

vient de recevoir une grande quantité de

ballons de football

à des prix très avantageux.

Ballons pour jeunes gens fr. 5.50, 7.--, 8.75, 11.-- et 12.--

Ballons „Match" fr. 15.--, 17.--, 25.--

Intérieurs de fr. 1.10 à fr. 2.70

MOTOGODILLE

Pour cause de décès, à vendre moteur amovible «Evinrude», 2½ HP, entièrement remis à neuf, marche parfaite. Occasion avantageuse, à enlever tout de suite. S'adresser à Mme Vve L. Leuenberger, coiffeuse, Grandson.

Encore quelques douzaines de belles

couvertures

Jacquard cédés au prix de 24 fr., belles glaces à 8.50, divans belle moquette 155 fr. et 1000 tabourets tout bois dur, chevillés, très solides, au prix incroyable de 2.45. Envois contre remboursement. Grands choix de meubles neufs et d'occasion.

Au Bûcheron, Ecluse 7.

DENTELLES AUX FUSEAUX

en vente aux prix de fabrique chez le représentant de la Fabrique de Dentelles aux Fuseaux

H.-J. STEIGER, ST-GALL
Meisenstrasse 14

Les échantillons sont envoyés tout de suite sur demande. Revendeurs sont demandés partout. JH 7820 St

A REMETTRE

à Lausanne tout de suite ou date à convenir à prix raisonnables: Magasin de vannerie-brosserie, boisellerie bien situé, reprise et marchandises 12,000 francs, connaissances spéciales pas nécessaires.

Joli café ouvrier, petit loyer, reprise et marchandises env. 6000 francs.

Magasin de primeurs, recettes journalière 200 fr., reprise et marchandises 15,000 fr. Agence C. Ozelley, Pré-du-Marché 13, Lausanne.

FOIN

1er qual., Fr. 10 les 100 kg. — Adresser commandes poste restante. Cormondrèche.

Confiture aux

Mûres de forêt

qualité supérieure Fr. 9.50 le seau de 10 livres.

M. Favre, Cormondrèche.

Demandes à acheter

On cherche à acheter

deux lauriers

S'adresser Ernest L'Eplattenier, Port-Roulant 42.

Kaff, Place Purry 7, achète argenterie et vieux bijoux or et argent.

On demande à acheter d'occasion

canot-automobile

en parfait état, 8 à 12 places, si possible avec cabine. Offres avec indications concernant construction, vitesse, moteur et inventaire sous chiffres S 2394 Y à Publicitas S. A., Berne. JH 20441 B

AVIS DIVERS

Casino de la Rotonde, Neuchâtel. — Saison de comédie

sous la direction de M. A. RIKAL avec les principaux artistes du Grand Théâtre de Lausanne

Ouverture de la saison: Mardi 18 avril — Rideau 8 h. tr. précises

Mardi 18 et Jeudi 20 avril. Deux seules et uniques représentations

Les Misérables

Grand drame à grand spectacle, en 5 actes et 12 tableaux, d'après VICTOR HUGO, par Paul MEURICE et Ch. HUGO. — Nouvelle version du Théâtre de la Porte Saint-Martin de Paris, avec le concours de M. BUREAU-LINDET dans le rôle de JEAN VALJEAN, qu'il a joué plus de 700 fois, et du petit prodige âgé de 9 ans, NELLY CHAPALAZ, dans le rôle de la petite COSETTE.

Pour les familles Mercredi 19 avril à 8 h. 30 Spectacle de gala

La petite chocolatière

Comédie gaie en 4 actes, de Paul GAVAULT

PRIX DES PLACES: Fr. 4.40, 3.85, 2.75, 2.20 (impôt compris). Location chez Fœtisch frères S. A., sans augmentation de prix, et le soir à l'entrée.

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL

Ouverture du Semestre d'été

MERCREDI 19 AVRIL

LE RECTEUR

Neuhausen

Institut Rhenania

Suisse

Langues modernes - Commerce - Baccalauréat

CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

Pendant la crise économique intense qui sévit actuellement, nous tenons à rappeler au public que nous ne traitons pas d'opérations commerciales et industrielles et que les fonds qui nous sont remis sur livrets d'épargne ou contre bons de dépôt sont consacrés à des prêts garantis par des hypothèques sur des immeubles situés exclusivement sur terre neuchâteloise et constituent ainsi des placements de toute sûreté.

Taux d'intérêt sur livrets d'épargne: 4 ½ %.
Taux d'intérêt des bons de dépôt à 1 an: 5 %.
Taux d'intérêt des bons de dépôt de 2 à 5 ans: 5 ½ %.

LA DIRECTION.

Ecoles secondaires, classique et supérieure de Neuchâtel

Ouverture de l'année scolaire 1922-1923

le mercredi 19 avril

Le premier jour est consacré aux examens d'admission et aux inscriptions. Les leçons commenceront dans toutes les classes le

JEUDI 20 AVRIL, à 8 heures

Collège classique:

Inscriptions le mercredi 19 avril, à 8 h. à la Salle circulaire du Collège latin. Tous les élèves promus de IVme année primaire et qui ont l'intention d'entrer au Collège classique en Vme classe doivent se présenter à 8 h. du matin avec leurs témoignages de promotion. Tous les autres élèves doivent subir un examen d'admission le même jour, à 8 h. du matin. Age d'admission: 10 ans pour la Vme classe.

Ecole secondaire de garçons:

Inscriptions et examens d'admission le mercredi 19 avril, à 10 h. à la Salle circulaire du Collège latin. Les élèves promus de l'Ecole primaire doivent se présenter avec leurs témoignages de promotion.

Ecole secondaire de filles:

Examens d'admission et inscriptions, le mercredi 19 avril, à 14 h., Nouveau Collège des Terreaux. Les élèves promues de l'Ecole primaire de Neuchâtel n'ont pas besoin de se faire inscrire ce jour-là. Commencement des leçons, le jeudi 20 avril, à 8 h.

Ecole supérieure de jeunes filles:

Inscriptions, le mercredi 19 avril, à 15 h., au Nouveau Collège des Terreaux.

Classes spéciales de français:

Inscriptions, le mercredi 19 avril, à 16 h., au Nouveau Collège des Terreaux.

Pour renseignements et programmes, s'adresser au Directeur des Ecoles secondaires. Louis BAUMANN.

Rentrée des classes primaires et enfantines, le jeudi 20 avril.

Le BUREAU d'ASSURANCES

E. Camenzind

8, RUE DES ÉPANCHEURS, 8, à NEUCHATEL

se charge des assurances suivantes auprès de Compagnies suisses de 1er ordre:

INCENDIE: Assurances mobilières et industrielles,
ACCIDENTS: Assurances individuelles, collectives de tiers, pour entreprises, bâtiments, automobiles, etc.
VIE: Assurances mixtes, combinaisons, diverses, rentes viagères

Renseignements et devis GRATUITS

Foyer des Amies de la Jeune Fille

Rue de la Treille 6

Les cours de français recommenceront Mardi 18 Avril.

Prière de s'inscrire au Foyer le soir dès 20 heures.

Association Démocratique Libérale

Section de Boudry

Mardi 18 avril à 20 h.
à la Grande Salle du Collège de Boudry

CAUSERIES POPULAIRES

Orateurs: MM. Eugène Bonhôte, Conseiller National, Max Reutter, Conseiller communal, Pierre Wavre, Avocat.

Tous les citoyens de Boudry et environs sont cordialement invités à assister à cette conférence.

GRANDE SALLE DE LA ROTONDE

Lundi de Pâques, dès 20 h. ¼

SOIRÉE-THÉ-DANSANT

Bataille aux serpentins, ballons et boules de neige

Orchestre „Léonesse"

Galerie réservée aux spectateurs

BRASSERIE du CARDINAL, Fribourg

Obligations 4 ½ % de l'emprunt de fr. 300.000
avec hypothèque sur les
Immeubles de la Grande Brasserie, Neuchâtel

10me amortissement de fr. 14.000,—

Ont été désignées par le sort, pour être remboursées le 1er août 1922, les obligations ci-après:

5	25	118	141	155	156	167	175	188	217
223	255	260	272	282	287	330	331	350	352
355	358	372	382	407	416	539	572		

Conformément aux conditions de l'emprunt, les obligations désignées ci-dessus cesseront de porter intérêt dès la date fixée pour leur remboursement.

Elles seront remboursées au pair le 1er août 1922, à la caisse du COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENÈVE, à Neuchâtel.

Fribourg et Neuchâtel, le 10 avril 1922.

LA DIRECTION.

ATTENTION

Le Syndicat des ouvriers tailleurs de Neuchâtel, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui donner de l'ouvrage et les avise que ses membres ont repris le travail dès le jeudi 13 avril, à la suite d'une promesse du Comité central des patrons tailleurs d'entrer en pourparlers avec notre Comité central pour un nouveau contrat.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

Pour tout de suite ou époque à convenir :

Verger rond 13 (Plan), villa de 5 chambres, chambre de bains, dépendances, jardin.

Battieux 8, logement de 3 chambres.

Hôtel-de-Ville, belle cave.

S'adresser Gérance des Bâtiments, Hôtel municipal. c.o.

Pour St-Jean, appartement 5 pièces et toutes dépendances. Beaux-Arts 9, s'adresser au 3me

SÉJOUR D'ÉTÉ

Chaumont, à louer près de la station du Funiculaire, joli logement meublé de 6 chambres.

Rives de la Thielle, dans maison de ferme, appartement meublé de 5 chambres.

S'adresser à **Frédéric Dubois**, régisseur, rue St-Honoré 3.

A louer à Neuchâtel, Faubourg de l'Hôpital 33, superbe maison de maître, luxueusement meublée, 14 pièces, eau chaude et eau froide à tous les étages, électricité. Cour avec écurie, remise et poulailler. — S'adresser à F. de Reynier, Neuchâtel.

Grand'Rue, à louer appartements de 2 chambres et dépendances. Prix mensuels 37 fr. 50 et 65 fr. Etude Petitpierre et Hotz, rue St-Maurice 12.

Quai Léopold-Robert-rue des Beaux-Arts 28, appartement confortable, rez-de-chaussée, 6 pièces avec jardin. S'y adresser. c.o.

Moulins 21. — A louer immédiatement logement de 4 pièces, cuisine et dépendances. Etude Ph. Dubied, notaire.

Pour le 24 juin prochain,

appartement

de 5 chambres et dépendances, 3me étage. S'adresser Faubourg de l'Hôpital 13, 1er.

Etude Brauen, notaire, Hôpital 7

Logements à louer :

Dès le 24 avril, 4 chambres, Sablons.

Dès le **24 juin**, 5 chambres, confort moderne, Evole.

Villa 10 chambres, rue Bachelin.

Dans villa, 5 chambres, jardin, Sablons.

Disponible : locaux pour société, ateliers, garde-meubles, caves.

CHAMBRES

A louer à personne rangée, jolie chambre haute meublée. Avenue du 1er Mars 10, 3me.

Jolie chambre meublée, indépendante, au soleil. Ecluse 16, 3me étage.

Chambre et pension. Chemin de Gratte-Semelle 7. c.o.

Très jolies chambres et pension soignée. Pourtalès 13, 1er, à gauche.

JOLIES CHAMBRES

avec bonne pension soignée. — Piano. — Vie de famille. Tél. 13.97. — S'adresser chez Mme Dienstbach, Beaux-Arts 7, 3me.

Jolie chambre, meublée ou non, avec ou sans pension. — Beaux-Arts 15, 4me, à droite.

Jolie chambre meublée pour monsieur. 26 fr. Bercles 3, 3me.

Bonne pension pour monsieur, avec ou sans chambre. S'adresser Fbg Hôpital 66, rez-de-ch.

Chambre au soleil avec pension soignée. Maladière 3. c.o.

Chambre et pension pour jeune fille ou dame, chez Mme Dubois, Evole 2. c.o.

Jolie chambre meublée. Parcs 45, 2me, à gauche. c.o.

Belle chambre confortable et petite chambre indépendante, chauffage central, électricité, pour personnes sérieuses. Bel-Air 25, 1er, Chs V.

Chambre meublée indépendante. Fr. 22. Seyon 9a, 3me. c.o.

Belles chambres, pension soignée. — 1er Mars 6, 1er étage, droite.

A louer tout de suite

CHAMBRE MEUBLÉE

S'adresser Louis Favre 17, 1er étage, à droite.

Belles chambres avec pension. Boine 12, 2me.

LOCAT. DIVERSES

Tout de suite ou à convenir deux pièces à usage de

bureaux

situés 9, Place Piaget, 2me étage. S'adresser à Ed. Boillot, architecte.

Pour jardinier

A louer verger de rapport. — Petits et gros fruits. Eau dans le verger. Adresser offres par écrit sous F. V. 752 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour le 24 juin ou époque à convenir, au centre de la ville, dans maison neuve, deux

beaux locaux

à l'usage de magasin.

S'adresser Gérance des Bâtiments, Hôtel municipal, 1er étage. c.o.

A remettre entre Neuchâtel et Serrières, de vastes **locaux**, bien éclairés, conviendraient pour **ateliers, entrepôts, garages, etc.** — Etude Petitpierre et Hotz, rue St-Maurice 12.

Demandes à louer

On cherche à louer ou à acheter un

café

de préférence avec petit train de campagne ou magasin. S'adresser à Emile Nussbaum, Le Brouillet p. La Brévine.

Petite famille du pays, désire louer pour l'été 1922 petit

logement ou maisonnette

à proximité du lac de Neuchâtel. Offres écrites sous P. 751 au bureau de la Feuille d'Avis.

Commerçant sans enfant cherche pour tout de suite ou juin,

appartement

3 à 5 pièces, en ville. Au Bûcheron. Ecluse 7.

On cherche à échanger très joli

LOGEMENT

de 3 chambres et dépendances, contre un logement confortable de 4-5 chambres. Adresser offres écrites sous E. L. 755 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour le 24 juin

LOGEMENT

de 3 chambres, situé au soleil, confort moderne et chambre de bains si possible. Offres écrites sous chiffres H. 745 au bureau de la Feuille d'Avis.

OFFRES

JEUNE FILLE

bien élevée, 15 ans, cherche place pour le 1er mai ou plus tard auprès d'enfants. Vie de famille désirée. — Offres à Bertha Tschanz, Jaunweg 20, Berne.

JEUNE FILLE

robuste, connaissant déjà passablement tous les travaux d'un ménage soigné,

cherche place

pour aider dans le commerce et au ménage, de préférence dans boulangerie-confiserie. Adresser offres sous chiffres JH 7081 Lz aux Annonces-Suisses S. A., Lucerne. JH 7081 Lz

JEUNE FILLE

âgée de 16 ans, cherche place dans une famille pour aider aux travaux du ménage. S'adresser Evole 56, r.-de-chaussée.

Jeune fille de 24 ans, forte et robuste, cherche place de

bonne à tout faire

ou fille de cuisine.

Demander l'adresse du No 761 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche place pour

jeune fille

ayant quitté l'école, pour aider aux travaux du ménage. On demande petits gages et occasion d'apprendre la langue française. Entrée 1er mai. Offres à Mme M. Zingg, Ried, Anet.

JEUNE FILLE

honnête et travailleuse, cherche place auprès d'enfants ou pour faire le ménage. S'adresser à Mme Egger, Auvernier. Tél. 42.

On désire placer

JEUNE FILLE

de 16 ans. S'adresser M. Maire, Fiez/Grandson.

Jeune fille, intelligente, de Thoune, quittant l'école ce printemps,

CHERCHE PLACE

pour aider au ménage et s'occuper d'enfants, où elle apprendrait la langue française. Offres écrites sous H. F. 735 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

de 16 ans cherche place facile pour aider au ménage, éventuellement dans un magasin, où elle pourrait apprendre la langue française. Adresser offres à Mme Bühler, facteur, Langenthal.

On cherche place pour le mois de mai, pour jeune fille de 17 ans, comme

BONNE

dans une famille de Neuchâtel, où elle aurait en même temps l'occasion d'apprendre la langue française ; petits gages désirés. Adresser offres à Mlle Tischhauser, Faubourg du Lac 1, Neuchâtel.

PLACES

On cherche dans petite famille

JEUNE FILLE

pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Adresser offres à O. Kramer, chef der Güterexpedition, Zurich-Enge, Schulhausstrasse. JH 20215 Z

On demande pour courant avril

deux jeunes filles

propres et honnêtes, une pour la cuisine et aider aux soins du ménage, l'autre pour le service de table et les chambres. Hiver à Paris. — Sérieuses références exigées. Adresser offres écrites à B. 760 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande pour une bonne clinique de 20 personnes, à Paris, une

excellente cuisinière

et une

FEMME DE CHAMBRE

stylée. S'adresser à Mme Meckenstock, Castel Monteron, Chemin de Renens, Lausanne.

Personne qualifiée

est demandée pour s'occuper d'un ménage. Faire offres écrites sous chiffres Y 765 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour époque à convenir jeune

fille de cuisine

robuste et travailleuse. Gages 30 fr. Adresser offres écrites à D. 749 au bureau de la Feuille d'Avis.

ON CHERCHE

jeune fille capable, pour le ménage. Mme Aberlin, rue Haute 5, Bienne. JH 10134 J

Jeune volontaire

est demandée pour aider la maîtresse de maison. — Entrée 18 avril ou époque à convenir. S'adresser à Mme Louys Châtelain, architecte, Villa Monruz, Saars 24, Neuchâtel.

On demande pour le 1er mai

bonne à tout faire

travailleuse, propre et sérieuse, ayant déjà été en service, pour ménage soigné. Offres écrites sous B. F. 740 au bureau de la Feuille d'Avis.

JEUNE FILLE

fidèle et active connaissant bien les travaux à l'aiguille, trouverait place dans petite famille. Offres à Mme Hediger, Thoune-Kas.

Grand ménage de la campagne cherche pour commencement de mai et pour quelques semaines bonne

cuisinière remplaçante

Adresser offres écrites avec prétentions à X. 748 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche pour tout de suite dans bonne famille

jeune fille

honnête pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la langue allemande. Offres à Mme Bernhard, Weststrasse 19, Berne.

ON DEMANDE

pour un ménage soigné de 2 personnes une fille propre et active. S'adresser Evole 17, 2me.

On cherche

pour Bâle, auprès d'un enfant de 5 ans,

JEUNE FILLE

ayant de bonnes références, l'expérience des enfants et connaissant très bien le service de femme de chambre. Bons gages. Adresser offres et certificats à Mme Stein, 57, Rütimeyerstrasse, Bâle. OF 4712 A

ON CHERCHE

pour ménage soigné

femme de chambre

sachant un peu coudre, personne de confiance. Adresser offres avec références à Mme Dr Riat, pharmacien, Delémont. (J. b.) 12023 Y

Volontaire

est demandée pour Bâle dans bonne famille de 3 personnes. S'adresser à Mme Burgin, Socinstrasse 58, Bâle. JH 15081 X

EMPLOIS DIVERS

On demande pour tout de suite

gouvernante

de maison, d'âge mûr et de confiance, pour tenir le ménage d'un monsieur seul. Offres écrites avec prétentions et références sous N. 763 au bureau de la Feuille d'Avis.

Jeune homme

robuste, 19 ans, ayant bons certificats, cherche place dans commerce ou chez particuliers où il apprendrait bien la langue française. Entrée tout de suite ou à convenir. Vie de famille désirée. Offres à Hermann Hostettler, Reinach (Argovie).

DEMOISELLE

au courant des travaux de bureau et qui pourrait un peu voyager trouverait place stable dans une maison de la ville à brève échéance. Préférence serait donnée à personne connaissant un peu la langue allemande. Offres avec références et conditions désirées Case postale 6661, Neuchâtel.

Vendeuse

au courant de la vente est demandée pour magasin de la ville. Demoiselles connaissant la branche Confection-tissus auront la préférence.

Offres écrites sous chiffres V. 764 au bureau de la Feuille d'Avis en joignant les doubles de certificats et références, photographie et demande d'appointements.

Timbres-poste

Maison de gros cherche partout dépositaires actifs. Raoul Mathez, Tramelan.

Un jeune garçon de 16 ans, cherche place chez un

agriculteur

où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française ; désire vie de famille. Famille Lauper-Leiser, Griessenberger près Seedorf, district d'Aarberg (Berne).

ON DEMANDE

un garçon de 18 à 20 ans ayant si possible l'habitude des chevaux et de la campagne. Entrée tout de suite. S'adresser à F. Burgat-Porret, Laiterie de Montalchez.

On demande

JEUNE GARÇON

ayant quitté l'école pour aider aux travaux de la campagne. Occasion d'apprendre la langue allemande. Gottfr. Etter, Ulmiz près Chiètres (Fribourg).

2 vachers

cherchent places dans une bonne ferme, prendraient aussi places de charretiers. S'adresser à Ernest Genoud, Chatel-St-Denis (Fribourg).

On demande une

JEUNE FILLE

libérée des écoles pour faire les courses et aider au commerce. Adresser offres écrites à H. E. 737 au bureau de la Feuille d'Avis.

Ancienne maison de vins fins et spiritueux possédant une nombreuse clientèle cherche

voyageurs

pour la Suisse romande et la Suisse allemande. Faire offres sous O. F. 451 N. à Orell Füssli-Annonces, NEUCHATEL. OF 451 N

On cherche pour entrée immédiate un

jeune garçon

intelligent et actif pour le département Articles de Voyage. Rétribution immédiate. On demande aussi

jeune fille

bien au courant de la couture à la machine.

Se présenter chez E. BIEDERMANN, Bassin 6.

COUTURIÈRE

pour dames

cherche place de réassujetties si possible ensemble, pour 2 jeunes filles, intelligentes, chez bonne couturière, où elles auraient l'occasion d'apprendre la langue française. Logées et nourries si possible. Offres à Mme Kaiser-Birrer, Robes, Willisau (Lucerne).

On cherche à placer aux environs de Neuchâtel,

JEUNE GARÇON

pour aider à l'agriculture ou autres travaux et où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française ; à défaut on accepterait échange. S'adresser à Théophile Bertschi, agriculteur, Suhr (Argovie).

DEMOISELLE

capable d'enseigner la langue française, connaissant l'allemand et l'italien, cherche place dans

PENSION OU PENSIONNAT

éventuellement dans famille distinguée. **Bonnes références à disposition.**

Demander l'adresse du No 697 au bureau de la Feuille d'Avis.

Instituteur

est demandé dans pensionnat de jeunes gens du Vignoble neuchâtelois. Demander l'adresse du No 729 au bureau de la Feuille d'Avis et écrire ou se présenter jusqu'au 20 courant.

INVALIDE

Suissesse, 28 ans, parlant anglais, ayant été 5 ans dans la même place, sachant soigner les malades, cherche place stable pour faire petit ménage auprès d'invalide. Certificats de médecins. Libre 1er juin. — Ecrire à Mlle Forney, Poste restante, Vevey.

ON CHERCHE

Jeune fille de Winterthour bien recommandée, ayant fait 3 ans d'apprentissage dans maison de papeterie et suivi 3 ans l'école de commerce, cherche place dans un magasin ou bureau pour se perfectionner dans la langue française. Offres et conditions à Mlle Bollinger, St.-Georgenstrasse 28, Winterthour.

Jeune fille intelligente pouvant correspondre en français et en allemand trouverait place de débutante dans un

bureau

de la ville. Faire offres écrites en allemand à T. 756 au bureau de la Feuille d'Avis.

CHAUFFEUR-JARDINIER

marié, cherche place pour voiture ou camion. Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres écrites sous chiffres A. K. 758 au bureau de la Feuille d'Avis.

ON CHERCHE

place pour jeune homme de 16 ans comme volontaire, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. S'adresser à R. Hedinger, fonct. C. F. F., Liestal.

On cherche

Un garçon de 16-17 ans, fort, honnête et de bonne volonté, pourrait entrer en place comme commissionnaire. — Pâtisserie-Boulangerie R. Lischer.

On prendrait

une fille orpheline, de toute confiance, de 14 à 16 ans, pour servir dans un magasin de primeurs et pour aider au ménage.

Même adresse à vendre un

beau porc

gras, de 3 mois, 1 de 6 à 7 mois.

Demander l'adresse du No 750 au bureau de la Feuille d'Avis.

AVIS

L'office soussigné cherche, en Suisse romande, pour jeunes gens sortant de l'école au commencement d'avril, des places où ils seraient nourris et logés.

a) **Jeunes filles** : pour surveiller des enfants, aider au ménage, dans un magasin ou bureau de poste et télégraphes, soit en ville ou à la campagne.

b) **Garçons** : pour aider aux travaux de la campagne ou du jardinage, comme porteurs de viande ou de pain, en ville ; garçons d'hôtels à la campagne, etc.

c) **Pour garçons et jeunes filles** : des places d'apprentissage (nourris et logés) dans divers métiers (par exemple jardinier, serrurier, menuisier-ébéniste, couturière, etc.).

Prière d'adresser les offres avec conditions au Service municipal de l'Instruction publique, Bureau d'orientation professionnelle, Amtshaus III, Zurich.

Apprentissages

Jeune demoiselle désire se placer comme apprentie

CUISINIÈRE

dans une école de cuisine, hôtel ou pension. S'adresser par écrit sous chiffres E. 728 au bureau de la Feuille d'Avis.

Pour jeune homme de 16 ans, ayant suivi l'école supérieure

place d'apprenti

est demandée dans bonne maison de commerce. S'adresser à **Walter Hug, Gretzenbach (Soleure).** JH 25007 Z

On désirerait placer un jeune garçon, âgé de 14 ans, comme apprenti

cordonnier

Bon traitement demandé. Demander l'adresse du No 739 au bureau de la Feuille d'Avis.

PERDUS

Perdu entre Comba-Borel et le bas des Terreaux une

montre-bracelet

en argent. La rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'Avis. 762

AVIS DIVERS

LUNDI DE PAQUES

Le magasin

Zimmermann S. A.

rue des Epancheurs sera ouvert jusqu'à midi et demi

PAUL MURISET

herboriste

Fahys 133 - Neuchâtel

Mlle Matthey

LEÇONS DE BRODERIE

pour commençantes

Prix modérés

ÉCLUSE 23, 2me étage. c.o.

ECOLE

enfantine Froebelienne

Flandres 5, 1er étage

Rentrée le 20 avril

Inscriptions le mercredi 19 avril. Jusqu'à cette date s'adresser à Mlle Laure Jeanneret, Parcs 5.

Leçons

de français, d'allemand, de piano, par personne diplômée. — S'adresser à Mme Gendre, Bassin 6, 2me.

Cigale

Qui êtes-vous ?

Veuillez vous présenter sans retard

Le soussigné se recommande pour ce qui concerne son métier de

COIFFEUR

Coupe de cheveux 70 c.

Rasage 40 c.

Domicile Fausses-Brayes 19, 3me étage. Constant Corlet fils.

Pension Martini

près de la station terminus du tram

Saint-Blaise

Déjeuners - Dîners - Soupers

Cuisine soignée

Café - Thé - Chocolat

Pâtisserie

Sirop - Limonade

Grandes et petites salles pour familles et sociétés

Prix modérés

Téléphone No 44

Aux 10.000 bêtes à cornes

Restaurant des Alpes

TOUS LES JOURS

à toute heure c. o.

Escargots à la Bourguignonne

Tous les samedis : **TRIPES**

HOTEL DU CERF

Dimanche soir et lundi

gâteau au fromage

ancienne renommée co

Tous les samedis

TRIPES

Se recommande **C. Studer**

Restaurant Cercle du Musée

Tous les samedis

TRIPES

Hôtel du Raisin

Tous les samedis

TRIPES

Camionnage

GRAU & OBERSON

Commissions - Expéditions pour TOUS PAYS

DÉMÉNAGEMENTS

CAMION-AUTOMOBILE avec déménageuse

Se recommandent

BUREAU : Fbg. du Château 2

Téléphone 7.42

Té Neuveville 46 **OFFICE FIDUCIAIRE** Tél. Neuchâtel 13.88

Dr F. SCHEURER, Neuveville

NEUCHATEL - Côte 35, 2me étage

Comptabilités **Organisations**

Conseils commerciaux et financiers

Teinturerie Lyonnaise

LAVAGE CHIMIQUE

MAISON DE 1er ORDRE FONDÉE EN 1886

DÉCATISSAGE : NETTOYAGE A SEC PERFECTIONNE

HENRI OBRECHT FILS

Magasin Seyon 7 bis - NEUCHATEL - Usine St-Nicolas

DEUIL EN 24 HEURES TÉLÉPHONE 12.40

Automobilistes

Donnez vos batteries à charger et à vérifier au Garage Moderne, à Peseux, qui a installé un appareil du dernier perfectionnement, garanti sûr et bon marché.

Se recommande, **Ed. von Arx**

Blanchissage

du Foyer d'éducation „La Ruche"

BEAUREGARD 10 - TÉLÉPHONE 936

On cherche à domicile le lundi - Prix modérés

POUR TOUS TRANSPORTS et Déménagements Auto-Camions capitonnés...

Téléphonez au numéro **7.94**

F. WITTWER, Sablons 30

NEUCHATEL

Taxis Hirondelle

Téléph. 3.53 et 10.04

Prix d'avant-guerre - Service permanent

Pour devenir un parfait pianiste

Cours SINAT par Correspondance

Agréable, facile à suivre.

Supprime l'étude mécanique.

Economise les 3/4 du temps d'étude.

Donne son splendide, virtuosité, sûreté de jeu.

Enseigne ce que les leçons orales n'enseignent jamais.

Rend facile tout ce qui semblait difficile.

COURS SINAT D'HARMONIE (très recommandé)

pour composer, accompagner, improviser, analyser.

EXPLIQUE TOUT, FAIT TOUT COMPRENDRE

Cours tous degrés : Violon, Solf., Chant, Mandoline

Demander très intéressant programme gratuit et fco

JH 6567 O

Cours A. Sinat 7, Rue Beau-Séjour 7 **Lausanne**

Restaurant du Concert

Spécialité

de friture à toute heure

Fondue

DINERS - SOUPERS

Téléphone 297 Se recommande, **C. Mérinat-Bessel**

Feuille d'Avis de Neuchâtel

Tirage quotidien : 11,500 ex.

Le journal le plus répandu et le plus lu au chef-lieu, dans le canton de Neuchâtel et la région des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat.

La **Feuille d'Avis de Neuchâtel**, *qui pénètre dans tous les milieux, est le journal préféré de tous ceux qui ont à faire insérer des annonces*

Avis aux promeneurs

Pension „BELLEVUE"

MARIN près Neuchâtel

A la sortie du village, sur la route de Berne

A toute heure :

Café - Thé - Chocolat - Gâteaux - Beignets „Strübli" - Pâtisserie - Sirops - Limonade

Vins sans alcool

Déjeuners - Dîners - Soupers - (Vins aux repas) - Cuisine soignée - Prix modérés

Grandes et petites salles - Piano - **Téléphone 50**

Société des Subiéreux

GRANDE SALLE, PESEUX

Mardi 18 et jeudi 20 avril 1922 à 8 h. du soir

La Vieille Maison

par Jean CLERC

avec le concours de Monsieur Emmanuel BARBLAN soliste et professeur au Conservatoire de Lausanne

Location chez Zimmermann S. A., Peseux.

Prix des places : Fr. 2.—, 1.50 et 1.—.

En faveur de l'Hospice de la Côte.

Personne robuste

demande journées de lessive, remplacements, travail à l'heure, nettoyages. S'adresser chez Mme Nicoud, Maladière 22.

Inventions

brevetent et font valoir en tous pays. A. REBMANN Frères, ing.-conseils, La Chaux-de-Fonds (Minerva). P 21959 C

Garçon de 15 ans

qui suivra les écoles de Neuchâtel

cherche pension

dans maison particulière. Vie de famille désirée. Offres à M. Bächle-Handschin, à Liestal (Bâle-Campagne). OF 4717 A

On demande pour l'après-midi

jeune fille

pour garder les enfants et aider au ménage.

Demander l'adresse du No 747 au bureau de la Feuille d'Avis.

Famille soigneuse demande à louer pour 3 mois

2 lits complets

une place. Faire offres Case postale 6576.

Jeune fille allant à Londres, à partir du 1er au 6 mai, cherche

compagne de voyage

S'adresser, Ch. Junod-Comte, Parcs 63 b., Neuchâtel.

Pension-famille

pour messieurs, avec belle chambre, vue sur le lac. Pension Miéville-Bossard, Musée 5.

Echange

Famille de Bâle désire placer en échange garçon de 14 ans contre jeune fille ou garçon désireux d'apprendre la langue allemande. — S'adresser à Rud. Ruegg, installations électriques, Belchenstrasse 16, Bâle.

Petite famille (instituteur) à Berne prendrait

garçon ou fillette

en pension. — Occasion d'apprendre la langue allemande. S'adresser à J. Langhart, instituteur, Berne, Tscharnerstr. 26.

Jeune fille désirant apprendre à parler couramment la langue allemande pourrait être reçue comme

pensionnaire

à des conditions très modérées. Harmonium ou piano à dispositions. S'adresser à Mme Bigler-Eberhard, à Comba-Borel 3 ou à Mme Alfred Zaugg, près de la poste, à Bümplitz-Berne.

AUX PARENTS

Famille honorable des environs de Thoune recevrait pensionnaires désirant apprendre la langue allemande. Vie de famille, bons soins. Ecoles primaire et secondaire. Piano. — Prix de pension Fr. 85 par mois. Pour renseignements, s'adresser à M. S. Evard, Avenue de la Gare 1, Colombier.

AVIS MÉDICAUX

Vaccination

Le Dr C. Matthey vaccinera à son domicile, Faubourg du Crêt 4a, les **mardis 18 et 25 avril**, à 2 heures.

Dr Alf. C. Matthey

Ex-Chef de Clinique chirurgicale du professeur E. Pagenstecher

Chirurgie générale

Maladies des femmes

Voies urinaires

Terreaux 8. — Tous les jours de 10 à 11 h. et de 2 à 4 heures.

Clinique privée, Crêt Taconnet 38

Téléphone 11.55

Remerciements

Monsieur Charles BOREL et sa famille très touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus pendant le grand deuil qui vient de les frapper et dans l'impossibilité de remercier chacun en particulier, se sentent pressés d'exprimer à leurs parents, amis et connaissances leurs sincères remerciements et leur profonde reconnaissance.

Neuchâtel, le 11 avril 1922

Monsieur et Madame Prosper ZIMMERMANN-DARDEL et leurs enfants,

Mademoiselle Hélène JEANNERET,

très touchés des marques de sympathie témoignées à l'occasion de la maladie et de la mort de leur cher fils, frère et fiancé, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil; ils leur en garderont une profonde reconnaissance.

Favorisez l'industrie du pays en achetant les

MEUBLES PERRENOUD

à NEUCHATEL, Faubourg du Lac 19-21

GRANDE BAISSE DE PRIX

La Société d'Agriculture et de Viticulture du District de Neuchâtel recevra dans les premiers jours un nouveau vagon de

pommes de terre UP TO DATE

pour semences, au prix de fr. **22.-** les 100 kg.

Les sociétaires sont priés d'envoyer leurs commandes au plus vite au gérant de la Société à Cressier.

Le Comité.

On offre à **vendre :**

Planches sapin et chêne.
Charpente. Lattes et liteaux.
Belles lattes pr échafaudages.
Sable et mélange pour béton.
Beau gravier de jardin.

S'adresser Scierie Alf. Charrière, Valangin

BAISSE de PRIX

CONFITURES

		Au détail	par 25 kg.
Quatre fruits 1er choix,	le kg.	0.95	0.85
Abricots du Valais Saxon,	»	1.90	1.75
Pruneaux 1er choix,	»	1.90	1.75

Quantités illimitées

Seulement dans les succursales Petitpierre

pour **BALLONS Football**

Pour débutants, depuis Fr. **5.75** à Fr. **10.25**
Pour Clubs, depuis Fr. **15.--** à Fr. **27.50**
Intérieurs, Fr. **1.25, 2.75**

Tous nos ballons sont en cuir de vache de premier choix; les vessies en caoutchouc rouge garanties à l'usage

PÉTREMAND Moulins 15 - Neuchâtel — SPÉCIALITÉ d'ARTICLES de FOOTBALL

KUFFER & SCOTT NEUCHATEL

Parures lingerie fils tirés les 4 pièces, 44.90

Escompte 5 % en timbres S. E. N. J.

Foire Suisse d'Echantillons Bâle

22 AVRIL — 2 MAI 1922

Commerçants? Faites vos achats à la Foire Suisse

Vous y avez intérêt et vous rendez ainsi service à l'industrie du pays en lui procurant du travail. Réductions sur les prix des billets de chemin de fer.

Cartes d'acheteur Frs. 3.- par le Bureau de la Foire et auprès du Bureau Officiel de Renseignements à Neuchâtel

14 MOIS de Crédit — Port et Emballage Gratis

LE „RAYON D'OR"

„APPAREIL PLIANT PERFECTIONNÉ POUR PLAQUES ET FILM-PACK

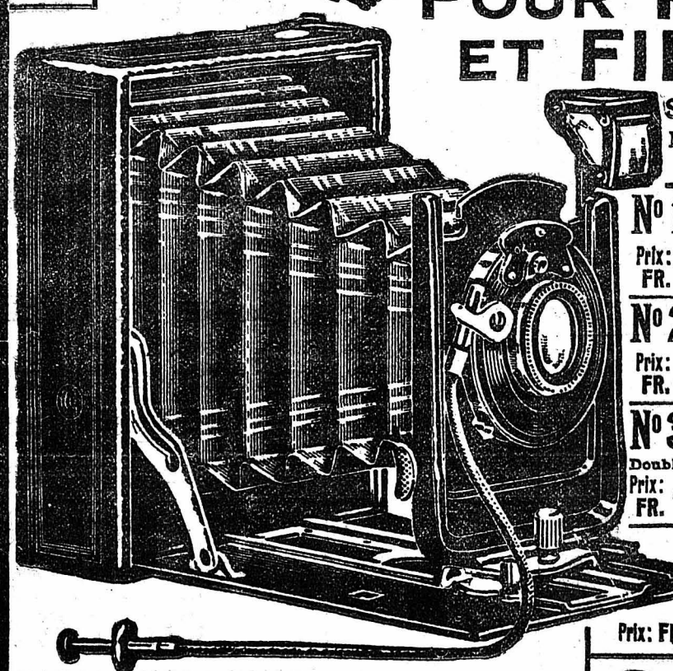

se chargeant en plein jour

Mise au point par l'échelle des distances ou par le verre dépoli

No 1. Grandeur 6 1/2 × 9. Objectif „Détective Aplanat" I: 6,8 — Prix: FR. **65.-** Payables Fr. 5.- par mois, Au comptant Fr. 58.-

No 2. Grandeur 9 × 12. Objectif „Détective Aplanat" I: 6,8 — Prix: FR. **78.-** Payables Fr. 6.- par mois, Au comptant Fr. 70.-

No 3. Grandeur 6 1/2 × 9. Objectif Double Anastigmat „ERNAR" I: 6,3 Double-tirage, Obturateur à secteurs. Niveau d'eau. Prix: FR. **138.-** Payables Fr. 10.- par mois, AU COMPTANT Fr. 124.-

No 4. Grandeur 9 × 12. Obj. Double Anastig „ERNAR" I: 6,3 Double-tirage. Obturateur à secteurs. Niveau d'eau. Prix: FR. **164.-** Payables Fr. 12.- par mois, AU COMPTANT Fr. 148.-

Le „**RAYON D'OR**" que nous offrons aujourd'hui est **l'appareil le plus simple à manier.** Malgré son prix très avantageux il est muni d'un **excellent objectif,** décentrable soit en **hauteur,** soit latéralement, **d'un obturateur à secteurs** avec déclancheur métallique favorisant l'immobilité complète de l'appareil, d'un **soufflet cuir** et en plus d'un **double-tirage** pour les Nos. 3 et 4. Son petit volume et sa légèreté le font apprécier de tous. **C'est le favori des Touristes** et des amateurs.

Faculté de retour à réception en cas de non convenance.

PRIMES GRATUITES

Nous offrons avec chaque appareil: **3 Chassis** pour Plaques dans une jolie pochette **1 Chassis** Film-Pack

SAC CUIR rigide, jaune, très solide et très soigné, avec courroies offert pour Fr. 20.— de plus

PIED MÉTALLIQUE, pliant à 4 branches tubes laiton renforcés, très solides, offert pour Fr. 18.- de plus

Prière de remplir le bulletin de commande et de l'envoyer à:

A. GIRARD & Co

LA CHAUX-DE-FONDS, Promenade 5

BULLETIN DE COMMANDE 10

Le soussigné déclare acheter à MM. A. GIRARD & Co, Promenade 5, La Chaux-de-Fonds, l'appareil photographique „Le Rayon d'Or" N°..... avec les primes gratuites, payables Fr. ..... par mois, jusqu'à complète liquidation de la somme de Fr..... prix total.

Fait à..... le.....

Nom et prénom .....

Profession..... Signature :

Rue .....

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Grand Bazar SCHINZ, MICHEL & Cie
Rue St-Maurice 10, Neuchâtel

Rentrée des Classes

Sacs d'école pour garçons
Sacs d'école pour fillettes

SERVIETTES de tous genres et prix

Cahiers, Portefeuilles à dessin Plumes et toutes les petites fournitures

Très grand choix
Nouveaux prix réduits
Tickets d'escompte 5 %

Ch. Grezet-Hauser, pâtissier, à Couvet avise le public qu'il trouvera dès samedi 15 avril, dans son magasin **Place des Halles 7,** à Neuchâtel, ses spécialités de

Taillaules fines
Gâteaux anglais
Desserts
Nouilles aux œufs

S. A. NEUCHATEL

Schurch & Cie, Neuchâtel

Acier au nickel-chrome pour soupapes
Métal antifriction pour coussinets qualité spéciale pour automobiles et camions
Soudoirs et lampes à souder
Fournitures générales pour garages

RENTRÉE D'AVRIL

Vous trouverez

Tout ce qu'il vous faut

et même des

OCCASIONS INESPÉRÉES

à la

LIBRAIRIE CENTRALE Société Anonyme

NEUCHATEL

Pour vos cadeaux de Pâques

Visitez le magasin

MICHELOUD

à côté de la Feuille d'Avis

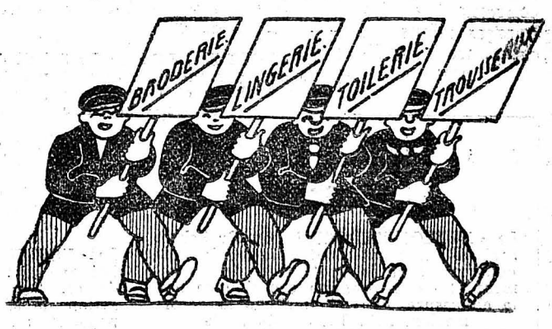

Maison vendant le meilleur marché

Pour les enfants

Lundi 17 avril. Grande matinée dès 2 h.

CINÉMA DU THÉATRE

Les enfants sont autorisés à assister à ce spectacle

La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ

Un programme grandiose tout en couleurs

LUNDI 17 AVRIL

Pour les enfants, 50 c. à toutes les places

Pour les enfants

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

L'énigme du bal masqué

PAR

MICHEL NOUR (Marcel Rosny)

7

Le visage restait frais en dépit de la vie de plaisir qu'il menait.

Armand se félicitait de savoir se reposer à temps, de ménager ses forces en coupant son existence de viveur par des périodes de sagesse également profitables à sa santé et à sa bourse trop souvent mal garnie.

Grâce à cette hygiénique méthode, il demeurait vigoureux, bien portant, susceptible de réaliser les conquêtes féminines qu'il pouvait souhaiter.

On le considérait à bon droit comme un joli garçon avec ses cheveux noirs abondants et lustrés, ses sourcils bien arqués au-dessus d'yeux gris clair un peu enfoncés dans l'orbite, sa petite moustache soyeuse, sa bouche bien dessinée, laissant voir, quand il riait, des dents blanches régulièrement alignées. L'ovale du visage était cependant défectueux en raison du menton saillant, de l'ossature trop puissante de la mâchoire inférieure.

Il n'en fallait pas plus pour donner à la physionomie une expression volontaire et dure.

Cela n'empêchait pas les demoiselles à marier de regarder avec complaisance ce célibataire en âge de les épouser.

Mais Armand se souciait peu des avances matrimoniales dont il pouvait être l'objet.

Après avoir cherché sans la trouver la riche héritière qui lui apporterait avec sa dot la perspective d'une vie oisive et luxueuse, alors que lui-même était obligé de se contenter de petites rentes, le beau garçon changea tout à coup d'humeur et cessa de courir après les demoiselles fortunées. Que s'était-il donc passé?

Il avait tout simplement commis la bêtise de devenir amoureux!...

Lui qui se prétendait et qui se croyait cuirassé contre toutes les surprises sentimentales, il s'était laissé stupidement fasciner par une femme qui n'avait d'ailleurs nullement cherché à le séduire!

Peut-être était-ce précisément l'indifférence qu'elle lui témoignait qui l'avait emballé.

Peut-être était-ce aussi une rivalité qui l'avait piqué au jeu et excité...

Lui-même n'en savait rien.

Sa vie avait changé de but tout à coup et il était le premier à s'en étonner et à en gémir.

La recherche de la riche héritière était selon lui une chose sage et raisonnable.

Une passion pour une jolie personne sans fortune était au contraire la pire des folies.

Cette folie, il l'avait brusquement commise, après s'être imaginé qu'il s'en garderait toujours!

La créature qui l'avait entraîné dans cet abîme était une jeune veuve, Mme Marguerite d'Orland.

Marguerite était à la vérité une fort séduisante personne, mais tout le monde savait que feu son mari, gentilhomme campagnard, ne lui avait laissé qu'un faible capital, tout juste de quoi lui assurer une très modeste aisance, à la condition de vivre sans faste.

Or, c'était là un genre d'existence qui ne souriait pas du tout à la jeune femme.

Mariée une première fois à un homme beaucoup plus âgé qu'elle et qu'elle avait accepté parce que cette union disproportionnée à tous les points de vue l'arrachait à la misère du logis familial et au labeur quotidien de l'atelier dont elle supportait mal la chaîne assujettissante, Marguerite, devenue veuve, n'avait eu qu'un désir: s'élever encore sur l'échelle sociale en convolant de nouveau en justes noces avec le possesseur d'une grosse fortune.

Bien faite, assez jolie, mais surtout coquette et connaissant l'art de se faire valoir par les soins de la toilette et de la coiffure, la jeune femme se sentait dans le plein épanouissement de sa beauté et elle entendait en profiter pour mettre la main sur le riche personnage convoité.

Afin de réaliser ses visées ambitieuses, Marguerite quitta, après un temps de deuil convenable, le petit domaine où elle résidait avec son mari et vint s'installer à Paris, où elle chercha à étendre ses relations avec les familles amies de son époux défunt.

Peu à peu, elle s'ouvrit des salons où elle pouvait espérer découvrir celui qu'elle cherchait, sa conduite rigoureusement irréprochable, — elle y tenait! — la faisant bien accueillir partout.

Ce fut ainsi qu'elle rencontra Armand.

Tous deux poursuivant un but identique étaient peut-être faits pour se comprendre, mais non pour s'épouser.

Mme d'Orland le comprit tout de suite et s'abstint de manœuvres coquettes à l'égard du jeune homme.

Celui-ci, moins réfléchi, ne prit pas garde à un danger qu'il ne soupçonnait pas.

Sans songer à courtiser la jolie veuve pour le bon motif, il pensa que cette conquête lui serait agréable et il commença aussitôt de l'entreprendre, sans se rendre compte qu'il y mettait une ardeur inconnue de lui jusqu'alors.

Toutes les tentatives demeurèrent pourtant vaines.

Marguerite n'avait nullement le goût des aventures amoureuses et elle tenait essentiellement à ne pas se compromettre.

Armand se présentait d'ailleurs au moment le plus défavorable pour lui.

A peine connaissait-il Mme d'Orland que celle-ci découvrait l'oiseau rare...

Et c'était précisément Armand qui le lui présentait!

Que de fois il avait déploré la funeste maladresse commise par lui ce jour-là!

Le lendemain de son excursion nocturne à La Baule, il ne pouvait encore y penser, en sa chambre d'hôtel de Dinard, sans éprouver contre lui-même un sentiment de fureur concentrée.

Que de choses il avait dû concevoir et exécuter pour écarter de lui le rival préféré!

Dans quelle trame d'aventures atroces il s'était trouvé obligé de s'engager, afin d'obtenir la possession — encore problématique! — de la jolie veuve.

Son caprice pour Marguerite était devenu une passion irrésistible.

La résistance de la jeune femme avait d'abord attisé le désir, ensuite, sa préférence marquée pour un autre auquel elle multipliait les avances avait transformé ce désir en amour.

— Cependant, murmura Armand, depuis qu'< il > a disparu, elle n'est guère plus aimable pour moi... Aurait-elle donc réellement le cœur insensible?... Car elle ne l'aime pas, cela, j'en suis sûr, elle ne l'aime pas!

Tout en réfléchissant ainsi, Armand avait quitté l'hôtel et se dirigeait vers une petite villa, coquette, mais de modeste apparence, aux abords de laquelle il s'arrêta.

C'était là qu'habitait momentanément Mme d'Orland.

Armand n'osait sonner, car ce n'était pas encore l'heure de se permettre une visite.

La jeune veuve devait être à sa toilette.

Mais tout à l'heure, elle sortirait certainement, comme elle en avait coutume chaque jour, avant le déjeuner.

Le temps s'était complètement rasséréné; un soleil radieux illuminait le paysage; l'amoureux attendait avec confiance; il ne pouvait se faire que Marguerite ne parût pas.

Bientôt, en effet, la porte s'ouvrit et il aperçut une ombrelle rose garnie de dentelle, qu'il aurait reconnue entre mille.

Il s'engagea aussitôt dans une rue transversale et, par un crochet rapide, revint au-devant de Mme d'Orland.

— Encore vous, monsieur Postard! s'exclama-t-elle ironiquement quand il s'approcha pour la saluer.

— Oh! protesta-t-il, le premier mot que vous m'adressez est un mot de reproche!...

— Non, reprit la jeune femme d'un ton plus doux en fixant sur lui la caresse de ses yeux de velours, ce n'est pas un reproche, mais la simple constatation de vos assiduités...

— Vous déplaisent-elles donc à ce point?

Marguerite sourit.

— Je ne dis pas qu'elles me déplaisent... Il convient seulement de ne pas les exagérer... On ne voit que vous auprès de moi... Vous m'accaparez... Vous me compromettez!

— Vous ne m'accueilleriez pas ainsi, fit Armand avec dépit, si j'avais à vous parler de Maurice!...

— De Maurice, répéta Marguerite avec une gravité soudaine, en effet, ce serait différent...

— Vous êtes franche avec moi!...

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

MODE POUR MESSIEURS

Chapeaux de feutre
nouvelle forme, **7.50**

Casquettes différents modèles
6.50 5.75 5.- 4.50 3.95 **2.50**

Chemises fantaisie rayées, 2 cols
12.50 9.50 **7.50**

Chemises blanches
devant reps blanc à plis, **9.75**

Chemises couleurs
avec ou sans col, 5.75 4.95 **3.95**

Chemises poreuses
devant reps rayé, Ire qualité, **6.75**

Cols blancs, 1.10
Cols souples, 1.- -.85

Bretelles élastiques
3.- 2.50 2.25 2.- 1.75 **1.45**

Camisoles filet
2.95 2.60 2.10 **1.75**

Cravates longues
choix riche de 3.75 **-.95**

Cravates en soie tricotées
1.75 1.25 **-.95**

Chaussettes fantaisie
et unies, 2.35 1.75 1.40 **-.95**

Chaussettes à côtes
1.25 -.95 -.75 **-.60**

Chaussettes laine
2.95 2.35 1.95 **1.45**

JULES BLOCH - Neuchâtel
SOLDES ET OCCASIONS

Vous serez toujours parfaitement bien coiffée avec les

invisibles postiches N. Caillaud

Vente directe de la fabrique, pas d'intermédiaire. Grande économie. Qualité irréprochable et chic réputé. Catalogue franco. N. CAILLAUD, fabricant, Avenue Ruchonnet 13, Lausanne. JH50081C

La Station d'Essais Viticoles, à Auvernier, offre à vendre encore une certaine quantité de poudrettes pour la reconstitution des vignes. S'adresser à la direction. P 823 N

LES ARTICLES DU Docteur SCHOLL

Les supports du Docteur Scholl se portent sans inconvénient et inaperçus dans la chaussure ordinaire.

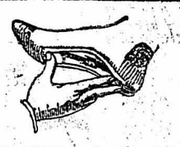

Le « **FOOT-EAZER** » du Dr Scholl donne un soulagement immédiat et permanent aux douleurs et fatigues du pied. Prix Fr. 15.— la paire

Les articles du Docteur Scholl sont en vente dans tous les bons magasins de chaussures et pansements.

Le « **BUNION-REDUCER** » du Dr Scholl soulage immédiatement l'oignon le plus douloureux en le protégeant du frottement et de la pression occasionnée par la chaussure, dont il empêche la déformation. Prix Fr. 3.— la pièce

Le « **TOE-FLEX** » du Dr Scholl soulage l'oignon et rectifie la position anormale des os, et en même temps donne une sensation de sécurité, de bien-être absolu pendant la marche. Prix Fr. 2.75 la pièce

LES ARTICLES DU Docteur SCHOLL
suppriment les pieds plats, les callosités douloureuses, les cors, les orteils rétrécis, etc.

Nos articles portent le nom « Scholl ». Refusez des imitations.

Demandez la brochure gratuite « Les Soins des Pieds » et le nom du dépôt le plus proche.

S. A. pour les spécialités orthopédiques du Docteur SCHOLL
Angensteinerstrasse 19 BALE Angensteinerstrasse 19

Plus de pieds douloureux !

La constipation

la plus ancienne et la plus invétérée ne résiste pas à l'emploi des pilules

LAXYL

véritable agent régulateur des fonctions intestinales.

La boîte : Fr. 1.80
Dans toutes les pharmacies.

Pâques

Grand assortiment

Gants de peau
Suède, Lama, Chamois, Daim, Glacé, Nappa
Marques Reynier, Vallier, Wiessner

Gants tissu
qualité renommée
Lucie, Suède imitation, Chamois imitation, fils étoile, mi-soie, pure soie

Prix avantageux

GANTERIE
A la BELETTE
O. Müller
TEMPLE-NEUF 15

Les prix des célèbres bicyclettes

CONDOR

ayant été considérablement réduits, demandez à l'agence

ARNOLD GRANDJEAN
Neuchâtel

le catalogue et voyez les nouveaux modèles exposés.

Rentrée des classes

Papeterie-Librairie
Vve G. WINTHER

Achat et vente de
Livres usagés

Serviettes *en cuir, très fortes, à partir de*
fr. 13.80

Cinéma du Théâtre

Du jeudi 13 au mercredi 19 avril

Vendredi, Dimanche et Lundi :
Matinées à 2 heures
Spectacle de famille

Pour les Fêtes de Pâques

La Vie de N.-S. Jésus-Christ

Un programme grandiose tout en couleurs

SAVON SUNLIGHT

Voilà *mon* savon depuis qu'il existe. Je l'emploie pour tout: le linge blanc, les couleurs, ainsi que pour tout nettoyage exigeant un savon pur.

Faites de même !

Vous en retirerez un avantage durable et allégerez votre travail.

X 10

SAVONNERIE SUNLIGHT. OLTEN.

Souliers fendillés, troués, usés ?
Vite un tube de **„Liquidcuir"** à Fr. 2.50
en noir ou jaune avec accessoires
Seul dépositaire à **Neuchâtel: Tripet**, droguerie et pharmacie

Magasins Gustave Paris S. A.

Téléphone 119 - Coq d'Inde 10

TISSUS - NOUVEAUTÉS
DRAPERIE - ARTICLES BLANCS - LINGERIE

Reçu un nouveau choix de Costumes et de Manteaux pour dames.
HAUTE NOUVEAUTÉ
Soieries, Crêpes marocains, Foulards, Shantungs à partir de fr. 4.75 le mètre en 80 cm., Voiles et crépons coton, très beau choix.

Grande vente de Soldes, Occasions et Fins de séries

Souliers blancs pour dames

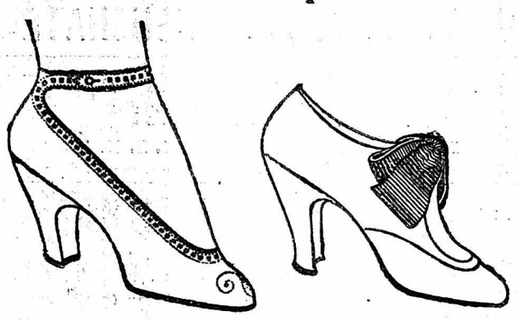

Fr. 10.-- Fr. 12.--

CHAUSSURES PÉTREMAND
MOULINS 15 — NEUCHATEL

— Avec tout le monde... Est-ce que vous auriez, par hasard reçu des nouvelles de votre cousin ?...

— Hélas, non... Et vous?

— Non plus...

— Ah! c'est un joli lâcheur!...

— Sa conduite est au moins bizarre... et je ne comprends rien à sa disparition soudaine...

— Moi, pas davantage.

— Evidemment, il n'était pas obligé de venir à Dinard où je m'installais pour la saison, si la perspective de me rencontrer souvent lui déplaisait... Mais il avait lui-même retenu un appartement à l'hôtel où vous êtes descendu...

— C'est exact.

On devait excursionner ensemble... Nous avions fait des tas de projets... Vous souvenez-vous?

— Très bien... Ce n'est pas si vieux...

— Tout à coup, M. Terval disparaît!... Parti sans laisser d'adresse... C'est charmant!

— Et depuis, pas un mot de lui, pas une carte, rien!... Ah! ce n'est pas moi qui aurais agi ainsi envers vous!

— Je n'en doute pas!... Malheureusement, vous n'êtes pas dans la situation de M. Terval...

— Pourquoi dites-vous: «malheureusement»?

— Vous n'avez pas besoin de le savoir...

— Dois-je croire, demanda Armand en tremblant, que vous m'auriez préféré à Maurice si... j'avais été riche...

— Peut-être... Au moins, vous, vous tenez à moi!

— Ah! si vous m'aimiez comme je vous aime! Non, ce serait trop... Un peu, seulement...

— Oh! protesta vivement la jeune femme, laissons l'amour de côté, je vous en supplie!... L'amour, ça ne sert qu'à compliquer la vie...

Cette appréciation choqua douloureusement le jeune homme,

Il lui était odieux d'entendre la bien-aimée s'exprimer sur un tel sujet dans les mêmes termes qu'Arza-Beki, le Cinghalais!

Comme il ne répondait pas, Marguerite reprit:

— Pour en revenir à M. Terval, personne n'est en mesure d'apprendre ce qu'il est devenu?

— Personne... Il n'a pas d'autre parent que moi... très peu de relations à Paris... De toutes les informations que j'ai prises, il ne résulte que ceci: Maurice est parti sans dire où il allait dans une auto qu'il venait d'acheter et qu'il conduisait lui-même... Il était seul... Depuis, on ne l'a plus revu...

— Peut-être, murmura Marguerite, lui est-il arrivé un accident?...

Armand ne répondit que par un geste évasif.

IX

Mme d'Orland et Arza-Beki pouvaient dédaigner ou maudire l'amour, mais ils ne pouvaient l'empêcher de naître et de s'épanouir sous leurs yeux.

Tandis qu'Armand Postard se laissait entraîner sur une pente criminelle par la passion que lui inspirait Marguerite, Maurice Terval, sa victime, voyait non sans un certain effroi sa tendresse grandir pour Gabine.

Et lui aussi se sentait aiguillonné par la jalousie.

A sa douleur de ne pouvoir recouvrer avec sa personnalité la libre disposition de lui-même et la responsabilité réfléchie de ses actes, s'ajoutait une souffrance nouvelle que sa conscience lui ordonnait d'endurer silencieusement.

Ce n'était pas Mlle Ravinel qui lui donnait des motifs de chagrin...

Au contraire, il devinait bien qu'il n'était pas indifférent à la jeune fille et c'était pour lui une joie de penser qu'il lui serait sans doute facile de la conquérir.

Mais, cette conquête, il ne voulait pas l'entreprendre dans l'état où il se trouvait.

Aussi s'appliquait-il à dominer et à contraindre le sentiment que lui inspirait Gabine.

Plus il se trouvait avec la jeune fille et plus il se montrait respectueux et réservé.

La cordialité spontanée des premiers jours, au lieu de se développer entre eux, s'atténuait en apparence.

Maurice cachait si bien sa tendresse que personne ne l'eût soupçonnée — sauf peut-être celle qui en était l'objet...

Sir Worceston, lui, ne devinait rien.

Il ne voyait d'ailleurs que Gabine! Il ne s'occupait que d'elle quand il emmenait ses hôtes en excursion dans son auto. Il pensait même à elle faisant sa quotidienne partie de golf indispensable à sa vie sportive.

Tout de suite, la jeune fille lui avait plu.

En quelques jours, il estime la connaître assez pour l'apprécier et la juger!...

Habitué à ne connaître aucun obstacle à l'accomplissement immédiat de ses fantaisies, il prit immédiatement une décision et résolut de l'exécuter aussitôt.

Sans prévoir l'effet que sa demande allait produire, il s'adressa à Maurice et lui dit:

— Monsieur, vous me paraissez être un parfait gentleman... Voulez-vous me rendre le service d'être encore une fois interprète entre le docteur et moi?...

— Sans doute... Vous sentiriez-vous donc de nouveau malade?

— Au contraire! Je crois que je ne me suis jamais si bien porté!... C'est vraiment un heureux destin qui m'a conduit ici!

— Alors?...

— Voilà ce que je voudrais que vous disiez de ma part au docteur Ravinel... Il n'est pas nécessaire que je sois présent... Je préfère même ne pas être là...

— Pourquoi?

— Parce que... de cette façon, il sera plus libre pour formuler sa réponse...

— De quoi s'agit-il donc?

— Voilà: vous voudrez bien dire au docteur: « Sir William Worceston aime Mademoiselle votre fille... et il a l'honneur de solliciter la faveur de l'épouser. »

— Vous? s'exclama Terval en pâlissant.

— Moi-même!

— Et c'est moi que vous chargez d'être votre interprète?

— Il le faut bien... puisque le docteur ne comprend pas un mot d'anglais!

— Moi, répéta le jeune homme.

— Eh oui! que voyez-vous là d'extraordinaire?... Ma proposition est sérieuse et honorable!... On peut la repousser, à la rigueur, mais on ne peut pas en être mortifié en raison de mon nom, de ma fortune et de ma personne!

— Sans doute... Aussi soyez persuadé que... votre commission va être faite sans retard!

Et, quittant immédiatement l'Anglais, le malheureux Maurice s'éloigna en hâte.

Il ne se sentait pas la force d'en supporter davantage.

Ainsi sir Worceston s'était épris de Gabine! Il la demandait en mariage! Et c'était lui que la fatalité condamnait à servir d'intermédiaire en cette occasion!...

Tout d'abord, Maurice s'était cabré.

Il avait été sur le point de répondre à Worceston par un refus énergique...

Mais, tout de suite, il avait compris que ce serait manquer à son devoir,

Si ce mariage plaisait à Gabine?

De quel droit pouvait-il se prévaloir pour en contrarier la réalisation?...

Il n'était qu'un homme égaré et anonyme, un individu sans nom, sans domicile, sans moyens d'existence!...

Evidemment, il lui fallait accepter d'accomplir la mission dont on le chargeait.

En conséquence, réfrénant son trouble, il s'empressa d'aller trouver le docteur.

Sans préambule, comme un homme pressé de se débarrasser d'un fardeau qui lui pèse, il dit à M. Ravinel:

— Je viens vous trouver de la part de sir William Worceston, qui s'excuse fort d'être obligé de recourir à l'usage d'un interprète en cette grave circonstance...

— A-t-il l'intention d'abréger son séjour? demanda le docteur, déjà inquiet.

— Pas précisément!... Voici la traduction fidèle de ce qu'il regrette vivement ne pas pouvoir vous exprimer lui-même...

Et tout d'une traite, comme une leçon apprise, le jeune homme rapporta fidèlement ce que lui avait dit l'Anglais.

Le médecin, qui avait interrompu la lecture d'un journal, pour écouter Maurice, laissa tomber la feuille qu'il tenait à la main et s'écria vivement:

— Worceston veut épouser ma fille? Vous êtes sûr d'avoir bien compris ce qu'il vous a dit?...

— Ah! oui, j'en suis sûr!...

— Et, par votre intermédiaire, il demande formellement sa main?

— Par mon intermédiaire, oui...

— Allons donc! ce n'est pas sérieux!...

(A suivre.)

PALACE

Du 14 au 20 avril 1922

LA REINE DE SABA

La plus importante reconstitution de l'ORIENT ANTIQUE. Mise en scène formidable. Courses de chars impressionnantes. Ballets merveilleux. SPECTACLE INCOMPARABLE.

Prix ordinaire des places. — Téléphone 11.52. — Location ouverte Vendredi-Saint, Dimanche et lundi de Pâques : Ce film unique au monde sera présenté en matinées à 2 heures et 4 heures.

On expédie par colis postal depuis 5, 10 et 15 kg.

FROMAGES

le kg.

gras extra, 1re qual. à Fr. 3.30
¾ gras, 1re qualité à Fr. 3.—
¼ gras, 1re qualité à Fr. 2.40
Vacherin, Mt-d'Or, à Fr. 2.80
bon fromage maigre, tendre et salé à Fr. 2.10 le kg.

Schneider et Auer
Avenches

C'est vrai

que nous vendons un lot de cigarettes, la qualité, en boites carton, au prix

Fr. —.15 les 20 par 1000
» —.13 » 5000
» —.12 » 10000

Expéditions contre remboursement. Carte de poste restante 334, Lausanne-gare.

A VENDRE

tourbe d'Anet

1re qualité, bien sèche, à

Fr. 5.50 par 100 kg.
» 5.30 » 500 kg.
» 5.— » 1000 kg.

Tourbe malaxée d'Anet bien sèche, conviendrait pour grands chauffages ainsi que pour boulangeries-pâtisseries.

Fr. 5.50 par 100 kg.
» 5.30 » 500 kg.
» 5.— » 1000 kg.

rendue aux galetas.

S'adresser chez Jean Leuenberger, Maujobia 8, Neuchâtel.

En gelures, crevasses

disparaissent par l'emploi du

BAUME DU CHALET

pot ou boite de 2 tubes Fr. 2.50, Pharmacie ou Dépôt des Produits du Châlet, Genève. c.o.

P
P
P

Cette LANTERNE en laiton nickelé, Fr. 8.50. Pneus 4.25-5.75. Chambres à air 1.80-2.50. Pédales 4.75-5.75. Blocs 8.50. Vélos garantis Fr. 165 avec torpédo. Selles cuir 9.50. Sacoches 2.50. Chaînes 5.75. Freins Idéal 8.50. Pompes Céka 3.50. Poignées —.50—.80. Bougies Bosch 3.25.

Autres articles prix sans concurrence. Vélos-Centrale, Fleurier.

Timbres caoutchouc

L. Gauthier
Graveur Neuchâtel

J'offre JH 6336 J

eau-de-vie de fruits

gar. pure Ia, à 2 fr. 10, à partir de 5 litres contre remboursement. A partir de 10 litres franco station du destinataire.

Jakob Kunz
BRUGG près Bienne

Œufs à couver

de Minorques pure race, sélectionnées. Pondeuses extra, 5 fr. la douz. Schorpp-Tissot, Toit-Vert, Corcelles.

C'est ceux-ci qu'il me faut ! disait une cuisinière dans une épicerie, en désignant un paquet de Potages Maggi. „Ceux-ci et pas d'autres ! Je ne puis plus me passer de ces Potages Maggi, si pratiquement emballés en forme de blocs. Je n'achète et n'emploie que ceux-là, car ce sont les meilleurs !"

Le nouveau et merveilleux produit qui nettoie et teint en même temps !

Une création sensationnelle pour teindre chez soi !

La teinture chez soi a, jusqu'ici, causé des déceptions, dûes aux difficultés du procédé. Avec Twink la teinture de toutes les étoffes est un jeu d'enfant.

Il suffit de remuer pendant quelques minutes dans sa solution mousseuse l'objet à teindre, pour lui donner une ravissante couleur à la mode.

24 COULEURS

Lilas.	Vieux Rose.	Bleu marin clair
Noir.	Jonquille.	Bleu de Saxe.
Gris.	Lie de vin.	Brun tabac.
Violet.	Geranium.	Tête de nègre.
Vieil or.	Vert foncé.	Vert verdure.
Rouille.	Bleu ciel.	Rose pâle.
Réséda.	Bleu de Roi.	Rouge saumon.
Tango.	Bleu marin.	Rouge cardinal.

Twink
Le nouveau produit des fabricants de LUX.

T2

Manteau mi-saison
covercoat, bonne qualité, façon raglan, très habillé, 38.50

Manteau mi-saison
gabardine pure laine, avec nouvelle ceinture tressée, jolies teintes, 39.90

Manteau mi-saison
gabardine première qualité, jolie façon avec garnitures biais, nuances mode, 67.00

AUX ARMOURINS S. A.
NEUCHATEL

Les
OCCASIONS
OFFERTES
dans notre succursale
Rue de la Treille 5

font sensation

PROFITEZ,
dès maintenant,
de vous chausser
avantageusement

dans nos **fins de séries** qui sont sacrifiées
pour dames, messieurs et enfants

Chaussures Th. FAUCONNET S. A.

AVIS DIVERS

LUNDI DE PAQUES, de 14 à 19 heures

DANSE

dans l'établissement ci-dessous :

HOTEL DU POISSON, MARIN
Orchestre «l'Etoile»

HOTEL DE L'OURS - ANET

Menu extra pour Pâques

Truites de rivière — Jambon du pays
:: Vin ouvert et en bouteilles ::

Téléphone : Anet 2. *Se recommande Charles Walther.*

Le Paragrêle

MM. les sociétaires sont priés de bien vouloir effectuer le paiement de leurs primes **avant le 30 avril 1922**, soit directement au siège de la Direction (Etude Pierre Wavre, avocat, Neuchâtel), soit chez l'un des correspondants de l'association ci-dessous désignés :

au Landeron : M. Casimir Gicot, avocat et notaire ;
à Cressier : M. Paul Vaugne, ancien instituteur ;
à Cornaux : M. Alphonse Droz-Clottu ;
à Saint-Blaise : M. Louis Thorens, avocat et notaire ;
à la Côte : M. Georges Courvoisier, instituteur, à Peseux ;
à Auvernier : M. Charles de Montmollin.
à Colombier : M. Maurice Troyon ;
à Boudry : M. Jules Verdan, agent de droit ;
à Bôle : M. H.-Albert Michaud, notaire ;
à Cortaillod : M. Philippe Rosselet ;
à La Béroche : M. Henri Bourquin, à Gorgier.

Le subside fédéral et cantonal étant de 45 % cette année, la prime nette à payer en 1922 est ainsi de 1 fr. 65 par ouvrier.

Le directeur : Pierre Wavre, avocat.

Neuchâtel, le 16 mars 1922.

Art. 5, 2me al. des statuts. — L'assurance ne déploie ses effets qu'après paiement de la prime.

MM. les assurés sont rendus attentifs au fait que l'article 9 de nos statuts a été modifié. Un propriétaire de vigne pourra dorénavant assurer sa récolte jusqu'à concurrence de Fr. 200.— par ouvrier.

L'indemnité pour dégâts causés aux plants ne pourra dépasser Fr. 50.— par ouvrier.

Du 14 avril au 21 avril

APOLLO

Vendredi et dimanche Matinée permanente dès 2 h. 30

UNE GRANDE EXCLUSIVITÉ !

« J'ai voulu peindre la déchéance fatale d'une famille ouvrière dans le milieu empesté de nos faubourgs », écrit **ZOLA** en tête de

L'ASSOMMOIR

« Au bout de l'ivrognerie et de la fainéantise, continue-t-il, il y a le relâchement des liens de la famille, l'oubli progressif des sentiments honnêtes, puis, comme dénouement, la honte et la mort.

» C'est de la morale en action, tout simplement. »

ZOLA résume ainsi l'idée de son œuvre et en indique toute la portée.

Or, **L'ASSOMMOIR** n'a pas vieilli. Les personnages qu'il fait vivre sont éternels parce que profondément humains et brossés avec l'art d'un maître.

C'est un coin de la vie des humbles, triste, joyeux ou tendre, dramatique ou comique qui se trouve projeté sur l'écran, comme reflété par un miroir.

Que ce soient les « Scènes à Plassans » ou « La Noce de Coupeau », ou « La Dispute au Lavoir », ou la scène magistrale du « Delirium tremens », il y a une telle sincérité dans cette réalisation que le public est pris sans effort et qu'il suit le drame, qu'il le vit d'un bout à l'autre.

Voilà une œuvre digne du plus grand succès, et à l'heure où il importe de lutter contre l'effroyable danger toujours plus menaçant de l'alcoolisme, nous sommes heureux de présenter ce film d'excellente propagande et qui honore par sa haute tenue la cinématographie française toute entière.

PATHÉ-REVUE *toujours très intéressant*

ALPAGE

Encore quelques places disponibles sur les pâturages loués par le Syndicat d'élevage du Val-de-Ruz. Tous les agriculteurs peuvent faire inscrire leur bétail, bœufs ou génisses, auprès du secrétaire-caissier, Virgile Coulet, à Savagnier.

Photographie sous la **Caserne 3**
Ls Bourquin, Colombier Tél. 11

Agrandissements, portraits, groupes : noces, familles, sociétés. — Se rend à domicile. Appareils et fournitures pour amateurs. — Atelier ouvert la semaine de 10 à 19 h. et le dimanche de 10 à 16 h. Prix modérés.

13.13 Taxis ÉTOILE

Alfred Streit

Massage suédois - Gymnastique médicale

Mlle EMMA COULAZ

Beauregard 5 **Téléphone 9.75**
et reçoit de 2 h. à 4 h., lundi excepté,
Rue du Seyon 21 **Téléphone 10.80**
(Maison des Bains, 1er étage) c.o.

La Conférence de Gênes

Les concessions proposées par les soviets

MILAN, 12. — Luciano Magrini relève dans le « Secolo » que mardi les commentaires ont continué sur le discours de Tchitcherine et sur la portée pratique de ses propositions, en faveur de la reconstruction économique de la Russie et de l'Europe. On se montrait en général sceptique. Les appréciations sur l'opportunité d'une prochaine reconnaissance de la république russe des soviets étaient différentes. Plusieurs délégués estiment que l'offre de Tchitcherine au capitalisme international ainsi que sa proposition en faveur de la reconstruction économique de l'Europe constitue avant tout une habile manifestation de propagande indirecte en faveur de la dictature soviétiste. Les bolchévistes par leurs promesses cherchent à augmenter leur prestige tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Russie.

Luciano Magrini qui s'est rendu en Russie et qui a pu étudier sur place la situation de ce pays déclare que Tchitcherine a répété le cri que lancèrent, il y a une années, les dictateurs de Moscou : « Capitalistes de l'Europe et de l'Amérique, venez en Russie et enrichissez-vous. »

Le commissaire du peuple des affaires étrangères a proclamé que le gouvernement des soviets est disposé à accorder des concessions pour la culture du sol si fertile de la Russie, pour l'exploitation de ses forêts et de ses mines de charbon et de fer.

Ces concessions, d'ailleurs sans succès, n'ont, dans l'état actuel de la Russie, qu'une valeur peu appréciable. « Il n'est pas possible, ajoute Magrini, d'oublier les ruines actuelles de la Russie : désorganisation des transports, manque de combustible et de vivres, dispersion de toutes les forces du travail et désorganisation dans tous les domaines. Ce sont des problèmes étroitement liés aux offres de concessions de la part des bolchévistes et dont il faut tenir compte dans une large mesure. Les offres du gouvernement russe ont eu très peu de succès et les bolchévistes n'ont pas fait mystère de leur désillusion à ce sujet. »

La reconstruction de la Russie

GÊNES, 12. — Selon le journal « Il Lavoro », les cinq experts de l'Entente ont élaboré les propositions relatives à la reconstruction de la Russie, et dans lesquelles le gouvernement des soviets serait invité à rendre aux étrangers tout le matériel qui leur fut enlevé par les soviets. Le gouvernement des soviets est également invité à organiser une administration judiciaire indépendante du pouvoir exécutif. En outre, le droit étranger devra pouvoir être employé par les parties intéressées et les tribunaux auront, dans pareils cas, l'obligation d'appliquer le droit étranger.

Ce que sont les propositions russes

PARIS, 12. — Le correspondant du « Petit Journal » à Gênes donne les précisions suivantes sur le plan de reconstruction soumis par les Russes à la conférence :

Les soviets reconnaissent pleinement les dettes publiques de l'ancien gouvernement, mais ils demandent un délai pour le paiement; ils réclament la liberté économique complète, ils édicteront un code commercial destiné à assurer la sécurité des transactions et des capitaux ; ils ne revendiqueront pas d'indemnité pour les offensives contre eux si on ne leur réclame rien ; il ne sera pas donné de concessions perpétuelles et totales, mais seulement temporaires et partielles pour les exploitations industrielles, minières, agricoles ; on créera des tribunaux spéciaux pour juger les différends avec les étrangers.

Il faut attendre des garanties

LONDRES, 12. — Le « Daily Express » écrit, au sujet du projet de reconstruction que la délégation russe doit présenter à Gênes :

L'Europe agira sagement en réservant son jugement jusqu'à ce qu'on lui fournisse les garanties matérielles nécessaires et jusqu'à ce que les promesses de la Russie soient considérées comme dignes de foi. Toutefois, M. Lloyd George est allé à Gênes pour se faire une opinion à ce sujet, et la simple possibilité de la réalisation des promesses russes est pour lui une ample justification.

Le correspondant du « Times » à Gênes, M. Wickham Steed, écrit que Tchitcherine, qui prépare peut-être la voie pour d'autres, regarde la conférence de Gênes comme une « étape vers la formation réelle de l'humanité ». Il est bien évident aussi que la semonce que lui a adressée M. Lloyd George avant-hier était plutôt inspirée par la bienveillance d'un père envers un enfant capricieux que par la rigueur d'un adversaire. Le « Times » qualifie l'attitude des Russes à Gênes « d'insolence rouge ».

Le correspondant de la « Westminster Gazette » à Gênes a interviewé, après la séance d'hier, le délégué bolchéviste, M. Rakowski, qui lui a déclaré que la Russie tenterait de soulever à nouveau, devant la commission, la question du désarmement et celle des conférences universelles.

L'opinon du « Journal des Débats »

On prête à M. Lloyd George le dessein de présenter une proposition tendant à obliger tous les Etats représentés à s'abstenir de toute agression pendant dix ans. On voit là un moyen détourné de poser la question du désarmement. Que celle intention soit ou non réelle, il sera facile aux délégations de la France et de l'Europe centrale de mettre leurs droits hors d'atteinte. Nous n'avons pas intérêt à nous dresser tout de suite contre des propositions qui flattent l'opinion mondiale, si elles ne nous lèsent pas. N'oublions pas que le véritable dessein de nos adversaires, au cours de cette conférence, est de rejeter sur nous la responsabilité de l'échec de cette assemblée et de nous dénoncer ensuite comme le fléau de l'univers. Puisque nous sommes en face de certains adversaires, il appartient à notre délégation de découvrir leur jeu et d'établir leurs responsabilités dans le désordre mondial. Il ne faudra pas hésiter à poser des questions et à demander des explications. En ce qui concerne les soviets, on aurait pu les sommer, avant de les admettre à Gênes, d'évacuer la République de Géorgie qu'ils occupent par la force. On a négligé de prendre cette précaution. Mais il est encore temps d'adresser une mise en demeure à M. Tchitcherine. Puisque la Géorgie est un Etat reconnu en fait et en droit, les soviets font acte de conquérants en y maintenant leurs troupes contre la volonté des populations. Par un comble d'impudence, ils viennent d'y faire procéder, sous leurs baïonnettes, à un simulacre d'élections générales, et, à Tiflis, ils ont fait élire 99 représentants des troupes d'occupation (sur 351 membres). L'assemblée ainsi élue a décidé de maintenir les troupes russes et de proclamer « fils adoptifs » des ouvriers et des paysans de la Géorgie les soldats russes des troupes d'occupation. Voilà comment les soviets comprennent la paix et l'indépendance des peuples. La conférence de Gênes offre une belle occasion de les rappeler à la pudeur.

Un avertissement aux Anglais

C'est le « Temps » qui le donne, et dans les termes suivants:

« On constate à Gênes, dès maintenant, que le gouvernement soviétique de Moscou est traité d'égal à égal par les autres gouvernements, sans avoir fourni aucune garantie réelle, sans même avoir pris aucun engagement, — sauf l'approbation silencieuse que les délégués soviétistes ont donnée à la résolution de Cannes. M. Lloyd George, en amenant les bolchévistes à Gênes, se flattait de les rendre inoffensifs. Nous espérons vivement qu'il y arrivera, mais nous sommes obligés de remarquer que ce sont eux, pour le moment, qui tirent les premiers profits de l'opération.

» En participant en égaux à la conférence, ils obtiennent le prestige politique dont ils avaient grand besoin. Par le fait même qu'ils siègent dans les commissions et sous-commissions, ils trouvent l'occasion de solliciter, d'acheter ces concours financiers sans l'intervention prochaine desquels le gouvernement de Moscou serait bien embarrassé. En échange, qu'a gagné M. Lloyd George? Est-ce que M. Tchitcherine va l'aider à trouver des clients solvables pour l'industrie britannique, ou à étouffer la guerre civile en Irlande, ou à consolider la paix de l'Europe? La diplomatie bolchéviste s'efforce nécessairement d'opposer entre eux les gouvernements « bourgeois ». Car, si les chefs du régime soviétique sont forcés de négocier avec les puissances « capitalistes » pour ravitailler et financer leur pays, ils sont forcés aussi d'apporter à leurs partisans, à ces communistes convaincus sans lesquels leur régime ne saurait vivre, la certitude que la tention augmente en Europe et que l'on y voit grandir les chances d'une révolution sociale.

» Encore une fois, dans l'intérêt commun de la France et de l'Angleterre, nous attirons l'attention de nos amis anglais sur les avantages gratuits que M. Lloyd George a octroyés aux bolchévistes. »

Chronique zuricoise

(De notre corresp.)

Le cinéma au service de la police

Il y a quelques jours, vous relatiez brièvement le meurtre qui a été commis à la Zollikerstrasse, à Zurich, et dont la victime a été un jeune étudiant de 22 ans, nommé Walder. Vous vous souvenez du drame: entendant du bruit dans la pièce en dessous de sa chambre à coucher, à 4 h. du matin, Walder — qui habite une villa avec sa famille — descend après s'être muni d'une simple canne, et se fait mitrailler à bout portant par un inconnu qui, son crime accompli, s'échappe par la fenêtre où il était entré. Le meurtrier, surpris au moment où il fracturait un secrétaire, n'a laissé derrière lui que le revolver de marque allemande dont il s'est servi et une bouteille de colle à l'aide de laquelle il avait fixé du papier d'emballage sur la vitre, de manière à atténuer le bruit du verre brisé. Quant à Walder, il avait été tué sur le coup.

Jusqu'à présent, toutes les recherches de la police ont été absolument vaines; diverses pistes ont été suivies, mais il a fallu les abandonner les unes après les autres. Actuellement, on recherche activement un jeune garçon de 14 ans environ qui, le jour avant le drame, avait demandé à parler à Mme Walder, personnellement, pour l'informer, à ce qu'il disait, de quelque chose d'excessivement grave. Sur la réponse que Mme Walder était absente — Mme Walder est en Amérique, en visite chez sa fille —, le gamin repartit, en déclarant qu'il allait demander à ses parents s'il osait dévoiler son secret aux autres membres de la famille Walder; dès lors, il n'a pas reparu, et tous les efforts faits pour le retrouver sont demeurés sans résultat. Comme vous voyez, c'est presque comme dans un roman-feuilleton.

Devant l'inutilité de ses recherches, la police a eu l'idée excellente de recourir aux services du cinéma pour l'aider dans sa tâche difficile. Ces prochains jours, en effet, dans les divers cinémas de la ville, l'on verra, reproduite sur l'écran, l'image des instruments ayant servi à perpétrer le crime; en outre, le mandat d'arrêt sera également projeté sur la toile. L'on espère de la sorte arriver peut-être à recueillir quelques indices intéressants grâce à la publicité intense qui sera donnée à toute cette affaire. A propos de publicité, je dois ajouter que j'ai été frappé souvent de la rapidité et de la complaisance avec lesquelles la police renseigne les journaux, sans doute parce que celle-ci juge que c'est dans son intérêt. C'est du reste à cet emploi très large du journal que j'attribue pour une bonne part la promptitude avec laquelle la police zuricoise dénoue la plupart du temps des affaires ténébreuses et compliquées.

Le Herr Professor Doktor de l'Oriental University

Une condamnation récente, prononcée par le Statthalteramt de Zurich, attire, une fois de plus, l'attention sur les scandaleux agissements du sieur Demole, de Genève, qui, en l'espèce, est un véritable marchand de titres, ainsi que le désigne la « Zürcher Volkszeitung », à laquelle j'emprunte les renseignements qui suivent. Ceux-ci permettront de constater que s'il y a des gens qui font le trafic des distinctions, il en est d'autres qui n'ont pas honte de faire état des distinctions obtenues à prix d'argent, et l'on ne sait vraiment pour lesquels il faut avoir le plus de pitié — à supposer, bien entendu, que les « acheteurs » aient su pertinemment ce que valent les titres dont ils s'affublent, autrement dit qu'ils n'aient pas été de bonne foi.

Or donc, le citoyen E. R. — je m'abstiendrai de le nommer pour éviter de lui faire de la réclame —, avait été frappé dernièrement d'une amende, à Zurich, pour avoir fait, dans les journaux zuricois, de la réclame en faveur de son institut, réclame qu'il signait pompeusement « Institut Dr R. ». J'oubliais de vous dire que le citoyen R. est, paraît-il, à la tête d'un institut de jeunes gens qui a été baptisé d'un nom grec sonore, et qui n'est pas même installé très loin de Neuchâtel. Ce qui avait valu à R. sa condamnation, c'est le fait qu'il s'affublait du titre de Dr, alors, ainsi que le dit textuellement la « Volkszeitung », « qu'il n'est pas Dr, mais ne possède que le doctorat qui s'achète de l'Oriental University ». Le tribunal de district cassa le premier jugement; mais sur appel de la première instance auprès le tribunal supérieur, l'amende fut rétablie.

La « Zürcher Volkszeitung » donne sur R. des détails fort suggestifs: celui-ci aurait échoué deux fois à ses examens d'instituteur primaire, sur quoi il fonda un institut de jeunes garçons. A l'âge de 22 ans, notre homme achète, pour le prix de 300 francs, au marchand de titres Demole, le titre de « Doctor of philosophy », après présentation d'une composition ayant pour titre « Les Etats-Unis d'Europe et d'Amérique et la paix durable ». Deux ans après, R. est promu « professeur » de l'Oriental University; dans la suite, il s'achète d'autres titres encore, pour compléter sa galerie. Mais il dut renoncer, bien qu'il eût payé, pour les obtenir, n'importe quelle somme, aux titres de... consul de Venezuela et colonel de l'armée de ce sympathique pays! Par contre, R. eut la satisfaction, il y a trois ans, de voir son portrait publié dans un grand journal illustré suisse, avec cette légende: « Le Prof. Dr E. R., éducateur suisse et écrivain distingué qui vient d'être nommé Dr hon. causa de l'université de Washington ». Le bon billet que voilà!

Bref, de tout cela il ressort que R. doit méditer actuellement sur la fragilité des choses de ce monde, lui qui mettait tant de poids à éblouir ces bons Suisses allemands par l'éclat de ses titres, afin de se faire envoyer leur progéniture. A quelque point de vue que l'on se place pour juger cette histoire, l'on ne peut s'empêcher de donner raison au procureur général, M. Pfenninger, qui, soutenant l'accusation en tribunal, déclarait douteux qu'un jeune homme pût enseigner l'honnêteté et la véracité à la jeunesse lorsqu'il se pare lui-même de titres aussi curieusement acquis. A Zurich, M. Pfenninger a entrepris énergiquement la lutte contre l'abus des titres, et l'on ne peut que l'en féliciter.

A la veille de la VIme Foire suisse d'échantillons

(De notre corresp. de Bâle)

Nous recevons de la direction de la Foire suisse d'échantillons un communiqué dont nous donnons ci-après le principal :

Malgré la crise économique, la participation de la part de l'industrie peut être, prise dans son ensemble, taxée de bonne. Les cinq grandes halles seront de nouveau entièrement occupées, la classification des exposants est identique à celle de l'année passée. Dans la halle No 1 sont placés la réclame, la propagande, les divers bureaux de la direction, la poste, les produits alimentaires, etc. La seconde halle aura l'industrie textile; la troisième, les articles de ménage, les meubles, l'industrie technique; la quatrième, l'industrie électrique, fortement représentée; la cinquième, enfin, les machines et les moyens de transport.

Depuis des mois, la direction a fait une propagande active, tant chez nous qu'à l'étranger. Des demandes de renseignements affluent de tous pays, les commandes de cartes d'acheteur rentrent de manière très réjouissante, nous permettant d'espérer que la participation sera au moins égale à celle des années précédentes. Les divers congrès et séances, convoqués par certaines grandes organisations, contribueront sans conteste à rendre l'affluence plus intense encore. La direction de la foire a fait de son mieux pour réduire à un minimum les frais, qu'une visite à Bâle nécessitent.

Dans notre dernière lettre, nous avons déjà parlé des réductions, consenties par les chemins de fer fédéraux, et nous pouvons mentionner le même fait aujourd'hui de la part des hôtels. Une autre innovation, et qui recevra certainement l'approbation de bien des visiteurs, sera la carte spéciale, valable un jour, donnant droit pour un prix déterminé à l'entrée de la foire et munie de bons pour le coucher, déjeuner, dîner et souper.

Que les visiteurs viennent donc en nombre à cette VIme Foire suisse d'échantillons ! C'est là qu'ils pourront se rendre compte, mieux qu'ailleurs, des nouvelles créations et perfections, survenues dans l'industrie au courant de l'année passée, et se faire une excellente idée des produits nationaux du pays. D.

Etat civil de Neuchâtel

Promesses de mariage

Jules-Ariste Baur, commis, et Hélène-Léa Apothéloz, ménagère, les deux à Neuchâtel.

Oscar-Ernst Durni, tailleur, et Hilda-Wilhelmine Guenin, modiste, les deux à Neuchâtel.

Maurice-Alphonse Thiébaud, instituteur, à Couvet, et Evangéline-Fanny-Louise Favre, employée de bureau, à Neuchâtel.

Jacob-Ambrosius Wellauer, maître-coiffeur, et Lina Jacot née Tanner, ménagère, les deux à Neuchâtel.

Charles-Héribert Maire, négociant, à Neuchâtel, et Amanda-Elisabeth Frank, négociante, à Chiètres.

Jules Lesquereux, horloger, et Sophie-Marguerite Mellier, horlogère, les deux à Neuchâtel.

Mariage célébré

12. Maurice Tellenbach, contre-maître mécanicien, et Alice-Anna Jeanrenaud, commis, les deux à Neuchâtel.

Cultes du Dimanche 16 avril
Jour de Pâques

EGLISE NATIONALE

10 h. 15. Temple du Bas. Prédication et communion. M. Ed. MONNARD.
20 h. Temple du Bas. Service lithurgique. M. Ed. MONNARD.

Paroisse de Serrières

9 h. 45. Culte avec communion. M. Fernand BLANC.

Chapelle de la Maladière

10 h. Prédication. M. P. DUBOIS.

Deutsche reformirte Gemeinde

8½ Uhr. Untere Kirche. Predigt mit Abendmahl und Chorgesang. Pfr. BERNOULLI. (Kollekte Verwaltungskasse.)
10¾ Uhr. Kl. Konferenzsaal. Sonntagschule.
VIGNOBLE: 8¾ Uhr. Peseux (mit Ostercommunion). Helfer CHRISTEN.
14 Uhr. Landeron (mit Ostercommunion). Helfer CHRISTEN.

EGLISE INDEPENDANTE

Samedi, 20 h. Réunion de prières. Petite salle.
8 h. ½. Catéchisme. Grande salle.
10 h. Culte. Grande salle. M. ROBERT.
10 h. ½. Culte avec Ste Cène. Collégiale. M. PERREGAUX.
20 h. Culte de présentation des catéchumènes. Grande salle. MM. JUNOD et DUPASQUIER.
N. B. Collecte pour la caisse de l'Eglise.

ECOLES DU DIMANCHE

Collégiale 8 h. ½.
Chapelle de la Maladière, 8 h. ¾.
Bercles. 8 h. ½. Salle de la Croix-Bleue.
L'école du dimanche de l'Ermitage n'aura pas lieu.

Deutsche Methodistenkirche (Beaux-Arts 11)

Morgens 9 ½ Uhr. Predigt. A. LIENHARD.
10¾ Uhr. Sonntagschule.
Abends 8¼ Uhr. Predigt. A. LIENHARD.
Dienstag, abends 8¼ Uhr, Bibelstunde.
Je am 1. u. 3. Sonntag des Monats, nachmittags 3½ Uhr. Töchterverein.

Stadtmission

9¾ Uhr. Predigt. Saint-Blaise (Ch. de la Chapelle).
Abends 8 Uhr. Predigt. Mittl. Konferenz-Saal.
Donnerstagabend, 8 Uhr. Bibelstunde.
Jeden 2. u. 4. Sonntag im Monat, Jungfrauenverein um 3 Uhr, im mittl. Konferenz-Saal.

Chiesa Evangelica Italiana

Ore 3 p. m. Scuola domenicale al Petite Salle des Conférences.
Domenica 8 h. p. m. Culto. Petite Salle des Conférences.

Eglise catholique romaine

Dimanches et fêtes:
6 h. Messe basse et communions à la Chapelle de l'Hôpital de la Providence.
7 h. et 7 h. ½. Communions à l'Eglise.
8 h. Messe basse et sermon (le sermon du 2me et du 4me dimanche du mois a lieu en allemand; les autres dimanches en français.
9 h. Messe basse et sermon italien.
10 h. Grand'messe et sermon français.
2 h. Vêpres (supprimées en été).
8 h. Prière du soir et bénédiction S. Sacrement.

PHARMACIE OUVERTE demain dimanche :
A. DONNER, Grand'Rue
Service de nuit dès ce soir jusqu'au samedi.

Médecin de service le dimanche :
Demander l'adresse au poste de la police communale.

La vie à la campagne

(Du « Temps »)

LE RENARD

Tout le monde connaît cet animal. De la taille d'un chien de berger, il pèse de huit à neuf kilos. Il porte la livrée de la terre, je veux dire qu'il est, dans nos pays, soit roux, couleur de foin mûr ou de feuilles mortes, soit gris comme les taillis dépouillés, les guérêts pacagés ou la lande rase. Roux, il l'est entièrement, sauf quelques décolorations aux pattes et à la queue, et gris il l'est sur la tête et le corps, queue et pattes restant noires. Le pelage gris vient de ce que toutes les pointes des poils sont blanches sur fond de robe sombre. Ce renard-là est dit « charbonnier ». Rousse ou grise, la bête est armée de dents longues et tranchantes, d'ongles aigus qui prennent sur le sol. C'est une admirable bête carnassière. Allongée, basse sur terre, la tête triangulaire, les flancs évidés, comme pour fendre l'air ; les jarrets descendus et bandés ; l'échine d'une souplesse et d'un ressort inouïs, au point de se couler et de se tapir à l'instant quelle que soit sa vitesse, pour échapper aux bonds des chiens, au jet du plomb; la poitrine profonde, emplie d'une haleine inépuisable presque, elle paraît toujours prête à la défense ou à l'attaque soudaine. Son équilibre musculaire est significatif. Elle garde assez de sveltesse pour rester véloce, assez de masse pour rester puissante. Cette force se manifeste dans la manière superbe d'emporter sa proie: à pleine gueule, en travers des dents, tête haute, comme un trophée...

Le renard possède des sens d'une finesse unique. La chute d'une feuille ébranle son oreille pointue, animée de frémissements continuels, ouverte à toutes les vibrations aériennes. Il ne confond jamais les bruits, voix d'homme, cri de bête, rumeur des choses ou du vent; il n'erre jamais sur le point d'où ils arrivent; il les entend à une distance énorme. Il penche la tête et devine. Son nez est aussi subtil que son oreille. Marchant toujours dans le vent, l'émanation la plus fugitive l'impressionne. Il perçoit un monde d'odeurs révélatrices dans un souffle, le moindre vestige reste imprégné pour lui d'une senteur vivante. Quand on pose un piège, il faut chausser des sabots neufs. Pour ses yeux, ardents et inquiets, mobiles, dilatés, comme si des images lointaines les emplissaient, ils ont la promptitude et l'étendue, l'infaillibilité de ceux de l'aigle. C'est un spectacle frappant d'assister au départ d'un renard pour la chasse. Lové sur un point culminant, dissimulé dans un fourré qu'il dépasse du front seul, il fait le tour du pays de l'œil, du nez et de l'oreille. Il écoute, il scrute, il renifle l'espace. Il hume l'air par saccades pour l'aspirer profondément, il ferme et rouvre les paupières pour aiguiser sa vue, il avance la tête afin de capter les sons épars. Il se dresse, en découvrant des dents acérées, et bondit en avant comme sur un signe attendu.

La recherche d'un gîte

Quand un renard aborde un pays, il cherche tout de suite des logis. Il lui en faut pour le jour et pour la nuit. Il gîte, le jour, sous les fougères hautes, dans les thuies fines, au milieu des mousses des fourrés, à vue des maisons, afin d'en surveiller le mouvement, à proximité des sentiers qui descendent à la futaie ou à la source, par où les dindons vont à la glandée, les canards à la pêche aux loches d'eau. Il s'y fait des nids, s'y roule en boule, à la façon des chats, la tête appuyée au sol, et s'y met en sentinelle. Rien ne lui échappe. Il remarque jusqu'aux habitudes des gens et des bêtes, jusqu'au temps que la maison reste seule, lorsque le travail presse aux champs, comment, surtout, la rentrée du soir s'opère au poulailler, à l'heure où les femmes, pour rassembler les retardataires, jettent dans la campagne un long cri d'appel... Pour s'abriter la nuit, comme pour recéler sa portée, ce qu'il fait avec des précautions infinies, s'interdisant à ce moment toute incursion dans les poulaillers voisins, de peur d'attirer hommes ou chiens, il s'empare d'un terrier de blaireau. Ce souci vis-à-vis de sa portée vient de ce que les renardeaux naissent les yeux fermés. En cas d'alerte, le père et la mère doivent les emporter, les sauver un à un. Donc, le renard ne se creuse pas de domicile. Il trouve son temps mieux employé à la rapine qu'à la fouille. Il aime un terrier à flanc de coteau, à l'abri des crues des ruisseaux proches, muni de plusieurs issues par où fuir, aménagé dans une terre souple, du sable de préférence, facile à déplacer s'il y a lieu. Les blaireaux occupent de véritables logis, distribués, aérés, percés de couloirs, avec des chambres garnies de lits d'herbes moelleux, le tout d'une propreté extrême. Ils ne souillent jamais leur demeure. Le renard ne l'ignore point et veille. Les blaireaux sortis, il entre, il « s'oublie » par places, abondamment, il attend. La puanteur est telle que les légitimes possesseurs, au retour, préfèrent abandonner le lieu que le disputer... L'autre s'installe... Parfois les blaireaux éventent la ruse. Ils font tête. Alors, aidé de sa femelle, de compagnons auxquels il rendra le même service, le renard les assiège. Une bataille ardente se livre de couloir en couloir. Lourds, chargés de graisse, courts d'haleine, les blaireaux sont mordus, décimés, jetés dehors. Ils roulent ensanglantés sur leur seuil...

En chasse

Le renard « travaille » jour et nuit. Toutefois, le jour, s'il pleut trop ou s'il neige, il s'arrête et se terre. Il est au contraire dehors par tous les temps la nuit, à toute heure, suivant l'occasion. Il recherche même les soirs de pluie pour chasser les bêtes perchées, dont l'eau lui apporte plus vif le fumet, comme il choisit les nuits de grand vent pour courir le lièvre. Celui-ci, étourdi déjà par le fracas des choses, inquiet au delà de tout, perd la tête dès qu'il le lance. Il le lève à la voix comme un chien... Le renard tue au gîte, à l'affût, sous les arbres, dans l'eau, partout où se trouve une proie. Chair et poisson, fruits et sucreries, il dévore tout. Il ne se trompe point de qualité. C'est toujours la volaille la plus fine qu'il ravit, le perdreau le plus tendre qu'il surprend au nid, la tanche la plus grasse dont il vide la nasse, le fruit le plus juteux où il goûte, le miel le plus parfumé qu'il pille. Le mot du fabuliste: « Ils sont trop verts », se réédite à chaque vendange. L'œil de tourd, le muscat, particulièrement sucrés, ont ses préférences: il les avale par lampées, en crevant doucement les grains sous sa langue. Et il faut le voir attaquer une ruche, sans souci des piqûres. Les yeux mi-clos, il fouille des ongles et des dents dans les rayons, par la fente de l'arbre. Quand il est couvert d'abeilles, il recule et se roule. Et puis il revient, répète la manœuvre jusqu'à ce qu'il se débarrasse, en le lassant, en l'écrasant, du bataillon ailé... Il a encore un goût immodéré pour les œufs. Mais il les veut frais pondus. Il a remarqué que les pintades et les dindes cherchent à dérober leurs œufs dans les taillis, les fourrés herbeux ou les blés hauts, et que, avant de couver, elles pondent de jour en jour ceux qu'elles doivent couvrir, et il fait sa tournée de nids. Il les découvre bien avant les filles de basse-cour. Il les saisit entre ses pattes, les casses du bout de ses dents et s'en délecte. Bien entendu, s'il le peut, il commence par tuer les mères. Il relève leurs allées et venues, le sillon qu'elles suivent pour gagner leur nid, il se poste et se détend comme un ressort à leur passage. A vrai dire, il est souvent éventé. Perpétuellement aux écoutes, l'œil perçant, elles l'aperçoivent, le soupçonnent, elles fuient. Elles y sont aidées par les petits oiseaux. Ceux-ci sont les ennemis jurés du renard, qui les croque volontiers. Il s'allonge au bord des haies, immobile comme le sol, fait le mort, et quand la gent ailée descend des branches pour le voir, s'enhardit et le frôle, il saute dessus, pattes et gueule ouvertes. Les survivants ne lui pardonnent point. Alors, du plus loin qu'ils le voient, ils le signalent. Ils lui font la conduite de haie en haie. Et le merle siffle: « Voici l'ogre! Alerte! » et les mésanges s'égosillent à chanter: « Alerte! Il prend le bois! » et la pie, dont la voix est retentissante, qui aime à se percher à la pointe des peupliers, crie vers les quatre horizons: « A l'assassin! »

Gare à la basse-cour!

C'est contre la basse-cour que le renard déploie toute sa stratégie. Dès qu'il connaît bien une métairie, il l'investit. Surtout à l'époque de l'allaitement et du sevrage de ses petits, où il faut des mamelles pleines à sa femelle, des repas substantiels aux renardeaux. Il commence à l'aube. Hardiment, assis sur ses pattes de derrière, il se poste aux abords du poulailler. Il sait que l'on ouvre les portes par le dedans, que les hommes vont tout de suite aux étables, et que le chien fatigué dort à cette heure. La première poule qui sort est pour lui. Et il détale. Arrive midi. Si l'on est au printemps, les gens restent à table pour se délasser et souffler; ils vont faire la sieste, si c'est l'été, durant les lourds soleils, sous les cieux blancs de chaleur. Il n'a garde de l'oublier. Les volailles seules sont dehors, à l'ombre des lisières épaisses, ou picorant sous les futaies. Il se glisse, il rampe, invisible parmi les foins mûrs, les grandes fougères ou les blés épiés plus hauts que lui, et en deux bonds en saisit une. Elle n'a point le temps de crier. Si la pièce est trop lourde, il l'entraîne par l'aile, ayant expérimenté que le cou cède... A sa vue, ses petits sautent de joie. C'est le moment où, quand leurs dents pointent, il leur apprend à déchirer une proie. La femelle les amène devant le terrier, sur l'aire étroite de l'entrée, et la leçon se poursuit morceau par morceau, au grand soleil. Plus tard, il leur enseignera à guetter, à suivre une voie, à tuer. Autour d'eux, la torpeur incendiée de midi règne, à peine on entend le ruissellement d'une source... Quand la nuit vient, le renard reprend la piste. Il bat les environs, il rôde, il se rend compte s'il ne reste pas un poulet égaré à ravir, un dindon perché à fasciner, et puis il se coule le plus près possible du poulailler, attentif aux rondes du chien, attendant la pleine nuit qui le couvre ou la lune qui l'éclaire. Le gloussement, le nasillement incessant qui sort la nuit des basses-cours, le chant du coq le renseignent, le guident. Toute clôture est franchie ou traversée, toute porte entre-bâillée passée, toute fente au torchis agrandie et utilisée. Entré dans la place, de peur que les bêtes ne lui échappent, il se hâte de les mettre à mort. Il les saigne d'un coup de dent derrière la tête. Et tout de suite, allant et venant, il emporte les plus belles dans son terrier et cache les autres aux alentours. Il viendra les chercher les jours suivants. Car, son coup fait, pour détourner les soupçons, il disparaît, abandonne ce champ d'opérations, et court à l'autre bout du pays se remettre aux aguets. Il opère en maître, sans un bruit, sans une hésitation, sans un coup de croc à côté.

Pris au piège

Je laisse à penser les fureurs qu'il soulève. Les métayères lui vouent une rancune véhémente et ameutent contre lui les hommes de la maison. Ceux-ci le traquent avec acharnement. On sait que l'on abat le renard au fusil, le soir, du haut d'un arbre, au clair de lune, et qu'on le force au chien courant. Nos paysans, pour épargner leur poudre, le prennent à l'ordinaire au piège : soit à la « haginère » seule, traquenard à palette et à dents, soit avec la haginère accrochée au « picot », forte branche garnie de ses ramilles cousées court et appointées. Le renard, outre les viandes, les poissons, les fruits et le miel, outre les serpents dont il fait une grande consommation, exclusive presque en septembre, par régime sans doute, pour se rafraîchir avec cette chair froide et comme exsangue après tant de chair chaude, toute saignante et pantelante, le renard se régale encore de vers blancs. Les gros vers à peau tendue, que l'on voit cheminer en ondulant, après les semailles, le long des saignées d'irritation dans les champs. Le soir et le matin, sous la rosée ou le serein, qui les rend plus tendres encore, il les dévore goulûment. C'est là qu'on le chasse avec la haginère et le picot. On les étend dans la rigole, bien à plat, les ramilles enfoncées dans la terre, et on les couvre de feuilles, d'herbes et de mousses, de choses enfin qu'il a l'habitude de fouler. Il arrive, suit la saignée, et absorbé par les vers, marche dans le piège et s'y prend. Il tire furieusement. Les ramilles mordent de plus en plus dans le sol, il est cloué sur place : on le capture... Prendre un renard à la haginère seule demande une longue patience. On opère dans le terrier. On place un piège dans chacune des issues, aussi loin que possible, on le cale. Le premier jour, le renard tâte l'appareil. Celui-ci se détend, l'animal se manque, reste en arrêt devant l'engin dressé, réfléchit et recule. Le second jour, il n'essaye point de passer. Le troisième, espérant que le piège que l'on a repris pour le réarmer est enlevé, il tente de nouveau de sortir. Même résultat, même attitude. Après quoi il travaille à pratiquer un boyau, un passage à côté. En vain. Alors, il renonce, il compte sur le temps. Illusion cruelle ! Il n'a point pensé que la faim est proche, que, torturé par elle, il se décidera coûte que coûte à en finir; il ignore surtout que le chasseur vient de tendre un second engin devant le premier. Affamé, croyant que celui-ci franchi il n'y a plus rien, à bout de résistance, il le fait détendre, et saute par-dessus... Il tombe dans le second ! Que ne l'a-t-il risqué avant ?... Certains renards durent treize jours. La bête capturée, on la jette dans une brouette avec l'engin et l'on roule vers la métairie. Là, ce sont les cris de joie des enfants, les invectives des femmes, les abois déchaînés du chien. Et puis on passe un panier à chaque brancard du véhicule, et en route pour les maisons des environs. Sur chaque seuil, même accueil de colère et de liesse; et qui donne des œufs, qui des poules en « présent », en remerciement de la prise. Paniers et brouettes s'emplissent. Et jusqu'au soir, les pattes tenaillées, broyées, l'animal est promené de porte en porte, pêle-mêle avec les dons, torturé par sa blessure, brûlé par le contact de ces bêtes chaudes qu'il n'ose même plus flairer. Si on le menace, si on le frappe, il se ramasse sur lui-même en silence. Ses yeux seuls s'allument. Il ne daigne ni gronder ni gémir. Il sait qu'il va mourir.

Joseph de PESQUIDOUX.

POLITIQUE

La Conférence de Gênes

Vérification des pouvoirs

GÊNES, 14 (Stefani.). — La commission préposée à la vérification des pouvoirs s'est réunie sous la présidence provisoire du délégué italien M. Celesia. On procéda aussitôt à la nomination d'un président. Celesia a été confirmé à l'unanimité.

Sur la proposition du délégué français, la commission a décidé de nommer une sous-commission, composée de 5 membres choisis parmi les experts de la commission même et qui serait chargée d'examiner les pouvoirs et de rédiger un rapport à soumettre à la commission.

La sous-commission serait ainsi composée : pour l'Italie, M. Celesia ; pour la Belgique, M. d'Avignon ; pour la France, M. Fromageot ; pour l'Angleterre, sir Cecil Hurst ; pour le Japon, M. Hayashi.

Cette sous-commission se réunira vendredi matin.

A la commission financière

GÊNES, 14. — M. Rakowski, délégué russe, déclare que la commission financière de la conférence devrait formuler un vœu dénonçant l'impraticabilité des dépenses militaires proclamant la nécessité du désarmement progressif.

A ce moment, sir Robert Horne, chancelier de l'échiquier, président de la commission, est intervenu et a répondu au délégué russe que si chaque pays est admis à discuter les causes de la situation financière actuelle, aucun n'est autorisé à faire de la question du désarmement l'objet d'un pareil vœu.

La petite manœuvre de M. Lloyd George

MILAN, 13. — Le « Popolo d'Italia » écrit :

« On peut maintenant se rendre compte avec certitude que M. Lloyd George a voulu entraîner la France dans une discussion politique avec l'Allemagne et la Russie, et que, pour arriver à ce résultat, il s'est servi de l'instrument économique. La France aurait dû refuser de participer à une conférence politique où les Russes et les Allemands auraient eu les mêmes droits que les délégués des puissances occidentales, mais elle n'a pu rester étrangère à une conférence économique de par son organisation, mais profondément politique de par son contenu. On peut aussi admettre que le jeu de M. Lloyd George vise à l'élimination lente et graduelle de l'Entente qui serait remplacée par des accords intereuropéens.

Les Etats neutres et le problème russe

PARIS, 13. — L'un des délégués d'un pays neutre à la conférence de Gênes a donné au correspondant du « Petit Parisien » les précisions suivantes touchant l'attitude que comptent adopter les Etats neutres à l'égard du problème russe.

C'est là une question qui a été longuement discutée à Berne, au cours de la conférence préparatoire des neutres, la semaine dernière. Diverses tendances s'y sont accusées. La Norvège, notamment, qui a signé avec Moscou une convention qui est déjà en vigueur, s'est montrée nettement favorable à la reconnaissance des Soviets et on peut s'attendre à ce que les délégués norvégiens, qui sont imbus des idées communistes, et sur qui Nansen exerça une profonde influence, se prononcent dans ce sens.

En Suède, où le Parlement a ajourné jusqu'après la conférence de Gênes la ratification d'une convention analogue conclue avec le gouvernement des Soviets, on serait également disposé en principe à reconnaître celui-ci. M. Branting, président du conseil et premier délégué suédois, fait preuve d'une plus grande prudence et se réserve. Son attitude s'inspirera évidemment de celle de la majorité des autres puissances et des garanties que donneront les représentants de Moscou. La même réserve sera adoptée par les délégués danois.

En revanche, l'Espagne est opposée à toute reconnaissance du gouvernement des Soviets.

Restent donc la Suisse et la Hollande qui ont, en ce qui concerne la Russie, une politique à peu près analogue et considèrent comme extrêmement difficile de renouer avec la Russie les relations économiques sans avoir en même temps avec elle des relations d'ordre politiques, aussi sont-elles d'avis d'attendre pour reprendre ces dernières.

En ce qui concerne la Suisse, en tout cas on ne fera rien avant que les dommages subis en Russie par les Suisses, qui avaient dans ce pays des intérêts très importants, n'aient été réparés. La meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est qu'avant la conférence de Gênes, des industriels suisse étaient assez disposés à entrer en relations avec les Soviets, mais M. Motta s'y est opposé.

En général, les neutres sont plutôt favorables à l'ajournement de la reconnaissance du gouvernement des Soviets.

En terminant, la personnalité dont il s'agit a fortement démenti que les délégués neutres poseraient la question de la revision des traités.

Un accord germano-polonais

Grâce aux efforts de M. Calonder, on peut bien le dire, les plénipotentiaires de la Pologne et de l'Allemagne sont enfin parvenus, jeudi, au siège de la Société des nations à Genève, à se mettre d'accord sur la question de la liquidation des biens allemands en Haute-Silésie.

Cet accord stipule que les biens allemands situés dans la Haute-Silésie polonaise qui pourront être liquidés par le gouvernement polonais se classent en deux groupes : la grande industrie et la grande propriété rurale. Les biens de toute autre nature sont soustraits à la liquidation. En ce qui touche le premier groupe, il est convenu que pendant une période de quinze ans, conformément à la décision de la conférence des ambassadeurs, les entreprises de grande industrie pourront être liquidées si, de l'avis de la commission mixte, l'expropriation est indispensable pour le maintien de l'exploitation.

La liquidation portera sur l'entreprise elle-même dans son ensemble et non sur les parts, actions, etc., qui se trouvent entre les mains des particuliers.

En ce qui concerne la propriété rurale, c'est-à-dire les propriétés de cent hectares et au delà, il est convenu que les propriétés rurales de personnes domiciliées et ayant, selon les dispositions de la décision de la conférence des ambassadeurs, le droit de conserver leur domicile dans la Haute-Silésie polonaise, ne sont pas soumises à la liquidation.

La Pologne aura le droit de liquider un tiers du total des propriétés ainsi définies, à l'exception des forêts qui ne pourront être liquidées.

La Pologne devra notifier son intention de liquider le 1er janvier 1925, au plus tard.

En règle générale, ne pourront être soumises à la liquidation que les entreprises de grande industrie et les grandes propriétés qui appartenaient à des ressortissants allemands ou étaient contrôlées par eux à la date du 15 avril 1922, ou qui le seraient encore à la date de notification.

Tout différend entre les deux pays que soulèverait l'application du présent accord sera soumis à la cour permanente de justice internationale.

Allemagne

L'enquête sur l'attentat de Petersdorf

On mande d'Oppeln :

L'enquête menée au sujet des affaires de Petersdorf a permis d'établir la participation à cet attentat des principaux inculpés et le rôle que chacun d'eux a joué en particulier. Elle a fait ressortir aussi le fait que les auteurs de l'attentat ont touché, peu de temps après, une prime de participation versée par le commandant du Selbstschutz de Gleiwitz. On espère, dans ces conditions, pouvoir achever prochainement l'instruction de cette affaire.

L'explosion de Gleiwitz

On mande d'Oppeln :

Les premiers résultats de l'enquête ouverte sur l'explosion de Gleiwitz montrent que l'installation du dépôt d'armes et de munitions dans la chapelle funéraire de l'usine « Kœnigliche Eisen hütte » a été facilitée par la position même occupée par la chapelle. Elle était située, en effet, dans le cimetière de l'usine allemande déjà séparé de celle-ci par la route. Elle se trouvait ainsi presque isolée dans la campagne. Le dépôt de munitions était aménagé dans la crypte, à côté des tombeaux des anciens directeurs de l'usine.

Il n'a pas été possible, en raison de l'état des lieux, d'établir avec précision l'origine de l'explosion qui peut avoir été produite par l'éclatement accidentel d'une grenade ou par toute autre cause fortuite.

L'instruction a toutefois permis déjà d'établir la preuve que l'organisateur du dépôt clandestin de Gleiwitz était un nommé Moy, commandant une compagnie de Selbstschutz (organisation secrète d'auto-protection) et qui se trouve actuellement incarcéré à la suite de l'enquête ouverte au sujet de l'affaire de Petersdorf.

Des Français remplacent les Américains

BERLIN, 13 (Wolff). — Le « Lokal Anzeiger » apprend que quelques détachements de chasseurs alpins français venant de Trêves sont arrivés mercredi à Coblence, où ils ont pris possession des quartiers occupés jusqu'à présent par les troupes américaines.

Un aérodrome français en Allemagne

BERLIN, 13 (Wolff). — La place d'aviation du 30e corps de l'armée française à Neustadt, dans le Palatinat, va être transformée en un grand aérodrome français. Ces jours-ci sont arrivés en Allemagne un grand nombre d'avions français de bombardement. Un régiment spécial de bombardement des troupes d'aviation sera formé à Neustadt.

Russie

Le désordre des chemins de fer

LONDRES, 13 (Havas). — Le délégué commercial russe à Londres apprend de Moscou que M. Borislow, directeur général des chemins de fer russes, interrogé à l'occasion de la conférence de Gênes au sujet de l'apport de capitaux étrangers pour financer les chemins de fer russes, a déclaré que la Russie ne peut pas par principe permettre à des capitalistes étrangers d'exploiter ses chemins de fer, mais peut consentir à ce que des bénéfices soient réalisés et des placements effectués sous la forme d'emprunts.

M. Borislow estime que cinq années seront nécessaires pour la réorganisation des transports en Russie. Enfin les autorités ferroviaires russes se proposeraient de confier à l'industrie russe le soin d'exécuter la majeure partie de ces travaux.

Où toute méthode alimentaire est inefficace le médecin prescrit l'Ovomaltine. Pourquoi ne prendriez-vous pas régulièrement ce fortifiant par excellence aux fins de vous préserver de la maladie?

En boîtes de fr. 3.— et 5.50 — OVOMALTINE — En vente partout

Dr A. WANDER — S. A., BERNE

RELIGIEUSE

donne secret pour guérir incontinence d'urine et hémorroïdes. Maison Burot, à Nantes (France).

Le meilleur reconstituant pour le travail et le sport est le (Tobler-Nimrod 1921, le plus fin des chocolats fondants avec substances maltées. Prix par étui, 70 c.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

M. GLASER le réputé et éminent spécialiste herniaire de Paris, 63, Boulevard Sébastopol, s'est enfin décidé à visiter régulièrement la contrée.

Son nouvel appareil, sans ressort, grâce à de longues études et l'adaptation, la Nouvelle pelote à compression souple, obtient séance tenante la réduction totale et la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit et par des milliers d'attestations de clients, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, à se rendre dans les villes suivantes, où il sera fait gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc voir l'Eminent Praticien de 8 à 4 h. à:
Lausanne, dimanche 16 et le 17 avril, Hôtel de France.
Le Locle, 18 avril, Hôtel des Trois-Rois.
La Chaux-de-Fonds, 19 avril, Hôtel de Paris.
Neuchâtel, les 20 et 21 avril, Hôtel du Cerf.
Fribourg, 22 avril, Hôtel de l'Etoile.
Yverdon, mardi 25 avril, Hôtel de Londres.
Bulle, jeudi 27 avril, Hôtel des Alpes.
Genève, 28, Hôtel des Voyageurs et des Etrangers.
Lausanne, les 29 et 30 avril, Hôtel de France.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE
Grossesse, Obésité

Abandon de la journée de 8 heures à l'étranger

Les quelques pays étrangers qui ont introduit dans leur législation sociale la journée de huit heures, ont su toutefois donner à leur loi une souplesse qui permet de tenir compte de la situation du marché et surtout de la concurrence des pays à change déprécié. Il est de ce fait loisible aux industriels d'adoucir, d'entente avec leur personnel, les rigueurs du principe en profitant largement des exceptions prévues. Or malgré cette tolérance accordée par les lois dans de nombreux pays, on constate aujourd'hui une tendance manifeste à abandonner le principe même des huit heures.

En Angleterre, par exemple, la durée du travail est réglementée par des contrats de tarifs prévoyant la semaine de 48 heures avec de notables exceptions. Or, malgré la souplesse des conventions, on admet de plus en plus dans ce pays la nécessité d'abolir la journée de 8 heures en faveur d'une durée plus longue du travail. Dans l'industrie des machines, les ouvriers eux-mêmes ont fait de larges concessions. La Fédération anglaise des syndicats textiles a décidé récemment d'autoriser les patrons à augmenter la durée du travail dans certains cas pour les femmes et les enfants. Rappelons en outre qu'au cours de l'été dernier l'Angleterre a décidé de proposer au prochain congrès du B. I. T. une révision de la convention internationale sur la journée de huit heures dans le but de donner plus d'élasticité au régime.

En France, la journée de huit heures a été en principe instaurée par une loi d'avril 1919. Or, l'Association des industriels français, réunie en décembre 1920, a exigé la suspension de la loi jusqu'au retour des circonstances normales. Le ministère du travail ajourne toutefois sa décision à ce sujet, dans l'espoir que la crise générale fera comprendre aux ouvriers eux-mêmes la nécessité de cette révision.

Au Danemark, les conventions entre patrons et ouvriers qui introduisirent au printemps 1919 la journée de huit heures ont été dénoncées pour le 20 mars 1922.

La Hollande est en train de reviser sa loi de 1919 sur la durée du travail. Quant à la Belgique, sa loi sur la journée de huit heures n'est entrée en vigueur qu'en octobre 1921, et on parle déjà de la modifier. Enfin, en Irlande et dans l'Afrique du sud, l'application de la journée de huit heures a été suspendue dans les transports ferroviaires.

Le moujik et l'ouvrier russe n'en veulent pas

Nous avons relaté, dans notre dernier article, le prix et le rationnement des denrées alimentaires, nous voudrions aussi faire connaître à nos lecteurs le coût des voyages par chemin de fer, dans ce pays de cocagne qu'est la Russie des prolétaires.

Nous venons de recevoir de Pétrograde une lettre contenant des renseignements qui réjouiront nos lecteurs. Pour franchir, dans un vagon de troisième classe, rempli jusqu'au faite par des gens de toutes conditions, la distance relativement courte qui sépare Pétrograde de Louga (petite ville près de Pétrograde), il a fallu payer la jolie somme de 600 mille roubles !

Peut-être voudriez-vous prendre un billet de deuxième ou première classe, mais nenni; dans ce bienheureux pays de l'égalité et du communisme il faut, pour voyager en première ou deuxième classe, être porteur d'une autorisation spéciale (membre de commission extraordinaire), que le gouvernement bolchéviste délivre à ses élus, qui voyagent avec tout le confort possible.

Songez un peu à ce que coûtera un parcours de quelques mille kilomètres jusqu'à Kiew, ou Odessa ou même en Sibérie ! Ce sont des valises remplies de millions de roubles que vous devez prendre, et pour cela vous devez vous priver de tout ce que l'on a coutume d'emporter avec soi.

Il faut vraiment être un calculateur habile pour oser se mettre en voyage dans de pareilles conditions.

Lorsque l'on pense que l'entretien d'une seule personne coûte mensuellement 8 millions et demi de roubles et que la campagne russe n'est plus qu'un immense champ mortuaire, il est affreux de penser que le gouvernement entretient une armée de plusieurs millions de mercenaires bien logés, bien habillés, bien nourris et grassement payés, et qu'une masse de gens se promènent, chargés de missions plus ou moins fictives, dans ces vagons de première et deuxième classe dont nous venons de parler.

***

On comprend facilement quel but poursuivent Lénine et ses acolytes en établissant un pareil régime !

Ils cherchent, par cette politique intérieure, à mettre tous les citoyens russes dans la nécessité impérieuse d'accepter le régime tchékiste, s'ils veulent subsister, c'est-à-dire recevoir gratuitement la nourriture et des avantages de tous genres.

C'est ainsi qu'en promettant des montagnes d'or, les bolchévistes cherchent à être reconnus par les gouvernements, à cette seule fin de couvrir le monde entier d'un réseau de propagande criminelle pour construire « la toile » d'araignée sur les ruines universelles...

Qu'adviendra-t-il de tout cela ?

Dès maintenant, croyons-nous, les bolchévistes ont manqué leur but, puisque le moujik et l'ouvrier russes ont préféré mourir de faim plutôt que se faire bolchévistes.

NIJAL.

SUISSE

Un referendum qui aboutit. — D'après la « Tagwacht », le referendum contre la loi Haeberlin aurait abouti. On a compté jusqu'ici plus de 100,000 signatures.

Il faut remarquer à ce sujet que ce chiffre est bien loin d'être complet, car de nombreuses listes sont encore en mains des organisations locales et cantonales.

Le chômage diminue. — Les statistiques sur le nombre des chômeurs en Suisse établies par le bureau fédéral du travail avec la collaboration des cantons indiquent pour le mois de mars une diminution du nombre des chômeurs de 10 % pour toute la Suisse comparé au mois précédent. L'aide financière de la Confédération à l'industrie horlogère contribue à cette diminution pour une bonne partie.

Communications par T. S. F. — Mercredi matin, à 10 heures, la station suisse de T. S. F. Marconi a inauguré son service avec l'Angleterre. Divers messages de salutations furent envoyés. L'inauguration proprement dite de la station Marconi aura lieu le 26 avril.

Le renflouage d'un bateau. — Le vapeur « Neptun », de la Société suisse des bateaux à vapeur qui avait sombré voici trois semaines, dans le bassin des chantiers de Constance, a pu enfin être renfloué et conduit en chantier. On a constaté que le bâtiment a subi d'importants dégâts.

BERNE. — M. Jules Sommer, marchand de chevaux, à Laupen, rentrant chez lui avec un attelage, a été victime aux environs de Liebistorf d'un accident mortel. Son cheval ayant pris peur, s'emballa et l'attelage versa. M. Sommer projeté sur le sol, fut si grièvement blessé qu'il succomba.

TESSIN. — Traversant imprudemment le pont de la Mœsa, entre Arbedo et Castione, une paysanne, Rosina Molteni, âgée de 63 ans, et sa fille ont été happées par un rapide qui passait. La mère a été tuée sur le coup ; sa fille âgée de 20 ans, est grièvement blessée.

— A Tremona, près de Mendrisio, un bébé de 18 mois que sa mère, Mme Monbelli, avait laissé seul un instant, s'est approché de la cheminée et a mis le feu à ses vêtements. La pauvre petite a succombé à ses brûlures quelques heures après.

GENÈVE. — Les pluies incessantes qui sont tombées depuis lundi ont causé de sérieuses inondations dans le bas du hameau de Lully, commune de Bernex. Démesurément grossi, le Chambert, ruisseau qui prend sa source entre Laconnex et Sezenove, a débordé de son lit après une crue subite de plus d'un mètre. Les eaux boueuses du ruisseau vinrent à leur tour grossir la rivière de l'Aire qui reflua subitement et déborda. Au matin, les habitants de Lully ne furent pas peu étonnés de trouver à leurs pieds un véritable petit lac, haut de 50 centimètres à un mètre, suivant les endroits, noyant près de 20,000 mètres carrés de champs et jardins.

Près du pont de Lully la cantine et les bureaux des chantiers de l'Etat étaient également entourés par l'eau qui atteignait à cet endroit 55 centimètres.

En amont du pont de Lully, plus de trois cents mètres cubes de la berge droite ont été littéralement balayés par les eaux rapides. Une quinzaine de beaux arbres, frênes et peupliers, ont été déracinés et emportés par le courant.

A trois reprises différentes, l'Aire avait menacé de sortir de son lit. Depuis dix jours, les chômeurs du chantier de Lully travaillent sans relâche à construire des barrages de fortune. Deux de ceux-ci furent détruits par la violence du courant. Le niveau de l'Aire a diminué mercredi matin. Mais, on craint une nouvelle crue. Depuis 1888, c'est la première fois que des inondations aussi sérieuses sont enregistrées par les habitants de Lully. Les dégâts causés aux cultures ne peuvent être évalués pour l'instant. La récolte en souffrira certainement.

Une solution équivoque

Du « Journal de Genève » :

La commission d'experts chargée d'examiner à nouveau le problème du monopole des céréales et des différents moyens d'assurer la culture du blé dans notre pays s'est réunie les premiers jours de cette semaine à Berne. Tous les experts, sauf un seul, ont été d'accord pour reconnaître qu'il est d'intérêt public que la Suisse continue à produire au moins une partie du blé nécessaire à sa subsistance. C'est sur les moyens d'arriver à ce résultat que de profondes divergences de vues se sont fait jour.

La grande lutte s'est livrée entre partisans et adversaires du monopole. Celui-ci est surtout appuyé par les fonctionnaires et par une partie des représentants de l'agriculture. Nous disons « une partie », car de très nombreux paysans ne veulent pas entendre parler du monopole et préfèrent infiniment un des autres systèmes proposés, notamment celui des primes à la culture. Le monopole est en outre très vivement combattu par le commerce, par les consommateurs, par tous ceux enfin auxquels les expériences encore cuisantes de la guerre ont ouvert les yeux.

De très nombreux projets ont été présentés pour remplacer le monopole. Il serait trop long de les analyser en détail. Tous tendent par des moyens divers à garantir au cultivateur un prix rémunérateur et à assurer à l'Etat une réserve suffisante pour le cas de crise.

Un communiqué nous dit que la commission s'est finalement mise d'accord, sur la proposition de M. Grimm, conseiller national, pour recommander au Conseil fédéral un compromis. Le nouvel article constitutionnel à proposer aux Chambres et au peuple devrait prévoir toutes les solutions, aussi bien celle du monopole que les autres. C'est la loi d'exécution qui serait appelée à trancher le différend.

Pour nous, nous espérons bien — disons-le tout de suite — que le Conseil fédéral et les Chambres ne suivront pas le conseil de M. Grimm et de la commission d'experts. Nous connaissons ces articles-caoutchouc qui prévoient divers systèmes. Nous les avons déjà vus à propos de l'alcool, de la banque, des assurances. Ils ont pour but de briser les résistances des adversaires de l'étatisme, d'obtenir non seulement la majorité du peuple, mais celle des cantons pour une solution équivoque. Après quoi, une fois la première manche gagnée, les monopoliseurs présentent un projet à leur idée qui n'a plus à s'inquiéter de la majorité des cantons.

Si un semblable article était introduit dans la Constitution, nous avons la certitude absolue que le premier projet d'exécution tenterait d'introduire le monopole. Il faudrait donc une nouvelle campagne pour l'écarter. Ce serait autant de temps et d'efforts de perdus.

CANTON

Pour les chômeurs. — La commission du Fonds d'entr'aide aux chômeurs a réparti au cours de sa dernière séance la somme de 5430 francs, soit: aux fonds locaux de Fleurier, 300 francs, du Locle, 1500 fr., de La Chaux-de-Fonds, 2400 fr., et à des chômeurs nécessiteux d'autres communes du canton 1230 fr.

Lignières (corr.). — Mlle Lina Sollberger est institutrice dans notre commune depuis plus de 25 ans. Elle débuta en janvier 1897, comme remplaçante, à l'école des Prés; trois mois plus tard, elle devenait titulaire et, en 1899, elle était appelée à Lignières même. Durant ce quart de siècle, elle s'est consacrée avec un zèle et un dévouement inlassables à l'instruction d'un grand nombre de volées d'écoliers, qui lui en gardent un souvenir reconnaissant, d'autant plus que leur institutrice ne s'est pas seulement occupée à les instruire, mais encore à les éduquer; elle s'est ainsi acquis l'estime de toute notre population.

Voilà pourquoi, mercredi 12 avril, dernier jour d'école avant les vacances, le président de la commission scolaire, M. A. Cosandier, entrait, un peu après deux heures, dans la salle de Mlle Sollberger et lui adressait, en présence de ses élèves et des autres membres de la commission scolaire, des paroles de félicitations, ainsi que nos meilleurs vœux pour qu'elle puisse longtemps encore continuer sa tâche utile dans notre village. Là-dessus, il remit à la jubilaire, en souvenir de cette journée et comme gage de la reconnaissance de nos autorités, six cuillers en argent et un sucrier avec dédicace

La commission scolaire avait invité M. Barbier, inspecteur des écoles, à prendre part à cette petite manifestation. Il fut empêché de venir pour deux heures, mais il put assister, le soir, au « repas d'examens » que, selon un usage déjà ancien, les autorités communales offrent, à la fin de chaque année scolaire, aux membres de la commission scolaire, aux dames inspectrices et au corps enseignant, et il adressa des paroles aimables à celle qui venait d'achever vingt-cinq années d'enseignement dans notre localité.

NEUCHATEL

Les Misérables. — On nous écrit :

Tout Neuchâtel voudra voir « Les Misérables » que la troupe du Grand Théâtre de Lausanne, sous la direction de M. A. Rikal, va donner au Théâtre de la Rotonde le mardi 18 avril. Cette pièce, sans cesse reprise à Paris, a obtenu cet hiver à Lausanne un triomphal succès. On y verra M. Rikal sous un nouveau jour, c'est-à-dire dans un rôle tragique. Mme Germaine Albert et Mme Martner, émouvantes dans les rôles d'Eponine et de Fantine, et enfin M. Bureau-Lindet dans Jean Valjean, sans oublier le petit prodige Nelly Chapalaz dans la petite Cosette.

MM. Marzel, Damary, Collard et toute la troupe rivaliseront de talent dans l'interprétation de l'œuvre de Victor Hugo qui laissera un impérissable souvenir dans l'esprit des spectateurs. Nous engageons nos lecteurs à retenir leurs places d'avance.

Malgré les douze tableaux des Misérables, le spectacle se terminera au plus tard à minuit, à condition qu'il puisse commencer à 20 heures précises. A ce sujet, le public doit savoir qu'il peut retenir ses places à l'avance au bureau de location sans augmentation de prix, faveur que l'on trouve dans bien peu de villes. Il serait désirable que l'on en profitât davantage à Neuchâtel, afin d'éviter l'encombrement aux portes et le retard apporté au lever du rideau. Depuis l'introduction des timbres-impôt, l'encombrement n'a fait que s'accroître tout en compliquant un service qu'il serait aisé de faciliter avec un peu de bonne volonté.

AVIS TARDIFS

Collège de **Valangin**
Lundi de Pâques 17 avril, dès 13 heures
Vente de bienfaisance
COMPTOIRS DIVERS
BUFFET — THE — CAFÉ

Association Patriotique Radicale
Ce soir, samedi 15 avril, à 20 h. 30
Assemblée populaire
des électeurs du Haut de la Ville
au CERCLE DU SAPIN
Orateurs :
MM. Charles PERRIN, prés. du Conseil communal
Charles GUINAND, avocat
Arthur STUDER, député.
Invitation cordiale à tous les électeurs
LE COMITÉ.

Société coopérative de Consommation
Nos magasins sont ouverts le Lundi de Pâques jusqu'à midi

Où irons-nous pour les fêtes de Pâques
dimanche 16 et lundi 17 avril ?
Au Petit Cortaillod
GRANDE ATTRACTION FORAINE
Carrousel — Tir mécanique — Jeux divers
Se recommande, Vve TISSOT

Mercuriale du Marché de Neuchâtel
du jeudi 13 avril 1922

	les 20 litres			la pièce	
Pommes de terr.	4.—	—.—	Choux	—.40	1.20
Raves	2.—	—.—	Laitues	—.55	—.—
Choux-raves	2.50	—.—	Choux-fleurs	—.50	1.20
Carottes	7.—	—.—		le ½ kilo	
Pommes	10.—	12.—	Beurre	2.90	—.—
Noix	15.—	—.—	Beur. en mottes	2.75	—.—
	le paquet		Fromage gras.	1.75	—.—
Poireaux	—.20	—.30	» maigre	1.—	—.—
	la chaîne		Miel	3.—	4.50
Oignons	—.45	—.—	Viande bœuf.	1.40	2.—
	le kilo		» vache	—.80	1.50
Pain	—.56	—.—	» veau	1.50	2.25
Pois	1.50	—.—	» mouton	1.80	3.—
			» cheval	—.75	1.—
	la douzaine		» porc	1.70	1.80
Lard fumé	2.20	—.—			
Œufs	1.90	2.10	» n.fumé	2.—	—.—

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 13 avril 1922

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. *m* = prix moyen entre l'offre et la demande. *d* = demande. — *o* = offre

Actions			
Banq. Nat. Suisse	—.—	5% Fed. VIII »	—.—
Soc. de banq. s.	551.—	5% » IX »	—.—
Comp. d'Escom.	388.50	5½% » 1922 »	—.—
Crédit suisse	570.—	3½ Ch. fed. A. K.	784.—
Union fin. genev.	238.—	3% Différé	362.25
Ind. genev. d. gaz	—.—	3% Genev.-lots	92.—
Gaz Marseille	—.—	4% Genev. 1899	423.—
Fco-Suisse élect.	—.—	3% Frib. 1903	332.50
Electro Girod	—.—	Japon tab. IIes. 4½	92.25
Mines Bor privil.	—.—	Serbe 4%	—.—
» » ordin. anc.	—.—	V. Genè. 1919, 5%	495.—
Gaiss, parts	—.—	4% Lausanne	435.—
Chocol. P.-C.-K.	113.50	Chem. Fco-Suisse	375.—
Nestlé	206.50	Jura-Simp. 3½%	367.75
Caoutch. S. fin.	—.—	Lombar. anc. 3%	15.50
Centr. charb. ord.	—.—	Cr. t. Vaud. 5%	430.—
Obligations		S. fin. Fr.-Sui. 4%	—.—
5% Fed., II emp.	—.—	Bq. hyp. Suéd. 4%	—.—
4½ » IV »	—.—	C. foncégyp. 1903	—.—
4½ » V »	—.—	» » 1911	202.—
4½ » VI »	—.—	» Stok. 4%	—.—
4½ » VII »	—.—	Fco-S. élec. 4%	252.—
		Totisch. hong. 4½	—.—
		Bolivia Ry	205.—

On monte sur les changes latins, Londres, Amsterdam et quelques Balkaniques. Dollar et Berlin faibles. En Bourse, fermeté des obligations. Copenhague 350, 51, 0. Sur 25 actions cotées, 11 en hausse, 8 en baisse.

Secours pour la Russie. — Le comité international de secours à la Russie, à Genève, nous écrit :

« Imprimerie Centrale et de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel ».

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de vos cinq envois d'espèces, soit au total la somme de 6633 fr. 30, et je tiens à vous exprimer toute ma gratitude au nom des populations affamées de Russie, auxquelles nous essayons de porter secours.

» Je vous renouvelle l'assurance que mes délégués veilleront à ce qu'aucun don ne soit détourné de son but, mais arrive le plus vite possible aux destinataires eux-mêmes, c'est-à-dire à la population affamée des régions du Volga et d'ailleurs.

» Je serai heureux de vous envoyer les rapports de mes délégués, afin que vous puissiez vous rendre compte vous-même du travail qui s'effectue là-bas et prendre ainsi une part plus directe à la grande œuvre de secours qui doit s'accomplir. Tout en vous remerciant de votre contribution, je tiens à vous dire que nous comptons sur votre appui matériel s'il vous est possible de faire encore davantage, et surtout sur votre appui moral.

» Il faut que l'opinion du monde entier affirme de plus en plus la nécessité de porter secours à toutes les souffrances des peuples sans se laisser arrêter par les frontières politiques ou sociales. Les grands mouvements d'entr'aide internationale sont le meilleur garant d'une paix solide pour l'avenir.

» Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

» Le haut commissaire adjoint :
» Ed.-A. FRICK. »

Nous recevons d'autre part la lettre suivante:

» Monsieur le rédacteur,

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de la somme de 2337 fr. 50, recueillie par les soins de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » en faveur de la Mission de la Croix-Rouge suisse en Russie.

» Vous savez que l'avant-garde de notre expédition, un convoi de 3 médecins et 5 distributeurs, avec 35 vagons de secours alimentaires et médicaux, est en Russie depuis huit jours. L'expédition hospitalière elle-même suivra sous peu, et les journaux pourront donner toutes précisions quant aux distributions.

» Avec nos meilleures remerciements à tous les généreux donateurs, veuillez agréer, etc.

» Le secrétaire romand de la C.-R. Suisse:
» Dr MARVAL. »

Réd. — Les sommes indiquées dans les lettres ci-dessus forment le total des dons remis au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel en faveur des affamés de la Russie, soit 8970 fr. 80.

La Conférence de Gênes

Une réunion officieuse entre Alliés et Russes

GÊNES, 15. — Une conversation entre les délégués alliés et les représentants russes a été décidée jeudi soir au cours des entrevues interalliées chez M. Lloyd George. La décision a été tenue secrète, car on ignorait l'accueil que feraient les délégués soviétiques à cette proposition.

Cette réunion avait paru, en effet, nécessaire aux Alliés qui estimaient préférable de connaître officieusement le point de vue russe plutôt que dans une séance publique où les représentants bolchévistes auraient été amenés à faire une déclaration qui les aurait liés pour l'avenir. M. Barthou avait admis cette procédure qui n'offrait aucun danger et présentait même des avantages pratiques en même temps que s'affirmait ainsi la possibilité, pour les Alliés, d'avoir des conversations sur des sujets particuliers avec certaines délégations en dehors de l'Allemagne notamment.

La Petite Entente n'était pas représentée à cette conversation, car la question des dettes russes n'intéresse guère les Etats qui la composent.

Prévenu par téléphone au début de la matinée, M. Barthou, accompagné de M. Seydoux, s'est rendu, à 10 h. 30, à la villa de M. Lloyd George, où étaient déjà réunies les délégations des trois autres puissances alliées. Bientôt après arrivèrent les trois représentants russes.

La conversation s'étant prolongée tard, le premier britannique a voulu retenir à déjeuner ses hôtes. M. Barthou a préféré rentrer à sa villa avec M. Seydoux ainsi que ses collègues italiens et belges; seuls les délégués russes sont restés à déjeuner avec M. Lloyd George.

Tchitcherine, dans un long exposé, a traité de la révolution russe qu'il a comparée à la révolution française. Comme la délégation russe ne sortait pas des généralités, les Alliés ont voulu déterminer leurs interlocuteurs à préciser davantage leurs intentions. M. Schanzer notamment les a ramenés aux principes de la résolution de Cannes.

Puis des questions leur ont été posées relativement aux dettes d'avant-guerre et aux biens des ressortissants étrangers qui furent détruits ou enlevés et qu'on leur demande soit de restituer soit de payer.

Les délégués des soviets ont reconnu formellement leurs obligations en ce qui concerne les dettes d'avant-guerre, mais pour ce qui est des dettes de guerre, ils ont la prétention d'établir une compensation avec les indemnités qu'ils réclament pour les dommages causés aux sujets russes par les contre-révolutionnaires soutenus par les Alliés.

Les délégués russes repoussent le projet de constitution d'une commission de la dette russe et déclarent également que leur législation suffit maintenant à garantir les droits des ressortissants étrangers sans qu'il soit besoin de prendre des mesures judictionnelles d'exception.

La réunion a pris fin peu avant l'heure du déjeuner.

Les Russes tergiversent et les Alliés précisent

GÊNES, 15. — Les Russes étaient représentés aux conversations qui ont eu lieu vendredi après midi avec les délégués alliés par MM. Tchitcherine, Krassyne et Litvinoff. Du côté français, étaient présents MM. Barthou et Seydoux; du côté anglais, MM. Lloyd George et sir Philip Lloyd Greamme; du côté italien, M. Schanzer, et du côté belge, MM. Theunys et Jaspar.

La discussion a porté particulièrement sur les garanties réclamées par les experts alliés pour la reprise des relations économiques avec la Russie. Les délégués russes ont été invités à dire jusqu'ici à quel point ils pouvaient accepter des conditions des Alliés.

Au cours de la séance, les délégués russes ont exposé les raisons pour lesquelles il ne leur était pas possible, ont-ils dit, d'accepter une grande partie des conclusions des experts de Londres.

Aux objections des délégués russes, tous les chefs des délégations alliées ont répondu avec une unanimité impressionnante, et M. Lloyd George a déclaré à la fin de la discussion que, si samedi à 11 heures, la délégation russe n'a pas donné une réponse favorable, la conférence de Gênes, en ce qui concerne tout au moins les affaires russes, sera terminée.

Déclarations du délégué russe

GÊNES, 15 (Havas Sp.). — Dans les milieux russes de la conférence, on déclare, vendredi soir, que la délégation soviétique de Russie ne sera pas en mesure de faire connaître sa réponse officielle par écrit avant mardi prochain.

Bien que la délégation russe refuse de faire connaître au public son sentiment sur les propositions contenues dans le memorandum de Londres, on connaît le sentiment général des délégués soviétiques par des déclarations faites à la presse par l'un de leurs délégués, M. Rakowski.

La première observation que nous avons à faire, a-t-il dit, c'est que, si le point de vue des experts triomphait, on n'assurerait pas la paix de l'Europe ni sa reconstruction, et il en résulterait une période interminable de conflits et un accroissement de la misère parmi le peuple russe.

La Russie perdra son indépendance économique et politique parce que 150 millions de Russes seront obligés pendant des générations de travailler pour payer les dettes et les indemnités.

Il est inutile de dire que ce que la guerre et le blocus prolongé, pendant quatre années, n'ont pas pu obtenir, la Russie ne le fera pas volontiers ici. Nous ne sommes pas venus à la conférence de Gênes pour nous mettre au cou la corde qui devra nous étrangler.

Quant à notre contre-projet, il est dominé par le principe contenu dans la déclaration de Cannes, que les gouvernements ont l'obligation d'indemniser ceux qui ont souffert par leur faute. Nous accepterons le principe de l'indemnité.

En ce qui concerne les dettes dues par la Russie, nous établirons les comptes lorsque le moment sera venu. La conférence de Gênes doit s'occuper avant toute chose de l'avenir. Nous acceptons le principe des garanties contenues dans le memorandum de Londres.

Le désir que nous avons de voir la conférence de Gênes réussir nous fait déclarer que nous sommes convaincus qu'avant peu de jours nous trouverons un terrain d'entente.

A la Commission économique

GÊNES, 15. — La sous-commission de la troisième commission (commission économique) s'est réunie vendredi après midi au palais royal pour fixer la procédure à suivre dans ses travaux.

Après un échange de vues auquel ont participé le président de la commission, M. Colrat, les délégués de la Grande-Bretagne, de la Yougoslavie, de la Suisse, de la Russie et de l'Allemagne, il a été décidé que la sous-commission s'occuperait de toutes les questions commerciales, y compris celles des tarifs douaniers, des restrictions d'importations et d'exportations, et en même temps des recommandations formulées à la conférence de Porto-Rose.

Sur la base de la première sous-commission, sera formée une seconde sous-commission qui aura à s'occuper de questions d'ordre juridique et économique, par exemple de questions relatives aux établissements et aux propriétés industriels, etc. La formation de cette deuxième sous-commission devra être décidée en séance plénière de la troisième commission. Ensuite de cette réunion, les deux commissions pourront entreprendre leurs travaux.

L'ignorance bolchéviste

GÊNES, 15 (Havas). — La commission économique a approuvé, dans sa séance plénière de vendredi après midi, la création des sous-commission annoncée le matin. Puis la première sous-commission, chargée d'étudier la partie économique du memorandum de Londres, a commencé immédiatement ses travaux.

Parmi les discussions qui se sont poursuivies, il convient de noter celle d'un amendement du délégué japonais qui a proposé que les conventions d'ordre économique élaborées par l'Europe puissent être appliquées aux Etats européens; cet amendement a été admis sans difficulté.

M. Rakowski a provoqué les sourires ironiques de la sous-commission en demandant la création d'un bulletin qui publierait le tarif des transports des différents gouvernements. Il lui a été répondu que le bureau de l'office international de Bruxelles établissait ce barême depuis de longues années.

Une discussion s'est ensuite engagée sur les avantages et inconvénients du protectionnisme.

M. Serruys (France) a déclaré qu'il était impossible de discuter à Gênes et encore moins d'élaborer un accord qui se prononcerait entre les deux thèses opposées: protectionnisme et libre échange.

M. Schulthess (Suisse) a déclaré de son côté que le protectionnisme était un mal nécessaire et qu'il était impossible de l'empêcher jusqu'au moment du rétablissement normal des changes.

Les réparations

GÊNES, 15. — La question des réparations fait toujours l'objet des commentaires dans la presse, bien qu'elle ne doive pas être discutée à Gênes. La raison en est sans doute que, par une curieuse coïncidence, la plupart des membres du comité technique de la commission des réparations, chargé d'étudier les moyens de la mobilisation de la dette allemande, sont actuellement présents à Gênes, où ils ont été appelés comme experts de leurs gouvernements. Leur président, M. Delacroix, représentant de la Belgique à la commission des réparations, est lui-même délégué adjoint à la conférence de Gênes.

D'après les renseignements recueillis, l'Allemagne désirerait à tout prix obtenir les moyens de contracter un emprunt international pour se libérer de la dette des réparations.

On assure d'autre part que la fin de non-recevoir que le gouvernement du Reich a opposée aux demandes de la commission des réparations a été inspirée surtout par des considérations de politique intérieure, mais il est possible que les dirigeants de Berlin n'aient pas dit à cet égard leur dernier mot, surtout si les Alliés maintiennent une unité d'attitude dans cette question. De toutes façons, il est tout à fait convenu que le comité technique de la commission des réparations ne traitera d'aucune manière ce sujet à Gênes.

A ce propos, il est intéressant d'enregistrer aujourd'hui que les chefs des délégations de la Petite-Entente ont tenu une réunion dans laquelle ils ont examiné l'attitude qu'il conviendrait d'adopter au cas où d'une façon ou d'une autre, la question des réparations viendrait à être posée devant la conférence de Gênes.

POLITIQUE

Christianisme officiel

Alors que le superintendant ecclésiastique de Berlin-Schœneberg Raack autorisait un pasteur, député membre du parti populaire allemand, en activité pastorale à Charlottenbourg, à faire une tournée de conférences hors de sa paroisse, il interdisait au pasteur Bleier, de la même paroisse, de faire des conférences adressées à d'autres qu'à son troupeau. Cette différence de traitement est motivée parce que le pasteur Bleier est socialiste et se déclare publiquement en faveur de la paix universelle et pour la réconciliation des peuples, ce dont témoigne la lettre du superintendant Raack au pasteur Bleier, où on lit : « Je considère de plus en plus la paix mondiale et la réconciliation des peuples telles que vous les concevez et les représentez publiquement comme simplement incompatibles avec le vrai christianisme ainsi qu'avec la dignité humaine et le respect de soi qu'exige la morale chrétienne. »

Un signe des temps

BERLIN, 15 (Wolff). — Le gouvernement a pris une ordonnance exigeant l'éloignement, d'ici au 1er octobre, de tous les insignes de l'ancien régime qui se trouvent encore dans les locaux, bureaux et services officiels. Cette décision s'applique également aux portraits.

Affaires d'Irlande

DUBLIN, 15 (Havas). — Pendant la nuit de jeudi à vendredi 300 hommes armés, que l'on croit être des partisans de M. de Valera, ont pris possession du Palais de justice. On sait que lors de la rébellion de Pâques 1916 les sinnfeiners avaient établi leur quartier- général dans cet édifice.

Le commandant des troupes républicaines a déclaré qu'il n'est nullement question d'un coup d'Etat et que s'il a pris possession du Palais de justice, qui se trouve à côté d'un hôtel, c'est pour loger ses soldats qui n'ont pas d'abri. Néanmoins la population continue à éprouver une certaine appréhension.

REVIREMENT

Le temps et les expériences, mieux que toutes les dissertations, arrivent peu à peu à convaincre les hommes du danger de certaines théories. Il a fallu des mois et des années aux socialistes suisses pour se rendre compte que le régime instauré par Lénine en Russie ne visait qu'à ériger la tyrannie et l'arbitraire en dogme d'Etat.

Pendant longtemps, les socialistes d'Occident se sont refusés à se rendre à l'évidence, vantant les bienfaits de la « dictature du prolétariat », justifiant les pires excès par la difficulté d'établir en Russie le nouveau régime et la nécessité de triompher définitivement de la réaction monarchiste. Peu à peu, toutefois, la réalité se révéla en dépit de la propagande bolchévique cherchant à déguiser la situation aux yeux des fidèles chargés de répandre la bonne nouvelle dans le monde.

Plus forts que toute cette propagande tendancieuse, les faits parlèrent, rapportés par les missions d'enquête ou par les rescapés de l'enfer de la Russie rouge. En effet, ceux qui osèrent dans le clan socialiste exposer les résultats de leurs expériences, de leurs enquêtes, parvinrent, par leurs témoignages irrécusables, à détruire la légende qui s'était formée autour du régime moscovite. La dictature du prolétariat — ou plutôt sur le prolétariat — se révéla infiniment plus dure pour le prolétaire russe que le régime tsariste. Lénine et ses sbires, pour arriver à leurs fins, imposèrent à leurs fins, imposèrent à leurs sujets une discipline de fer contre laquelle toute révolte était inutile. Jointe à cela la débâcle du système économique communiste, qui rendit impossible la production et l'échange et transforma peu à peu de riches contrées en désert. Lénine lui-même a compris que, dans le chaos actuel, la seule voie de salut était le retour progressif au système « capitaliste ». Le commerce tend à revenir libre; peu à peu, les principes communistes sont abandonnés les uns après les autres. Cinq ans de souffrances et de luttes auront donc abouti à la ruine du pays et à la restauration de l'ancien régime économique. Seule une classe restreinte d'individus aura profité de la révolution en édifiant sur les ruines du pays une fortune qui lui permettra de vivre tranquillement à l'étranger dès qu'en Russie même la situation deviendra intenable.

Malgré l'échec lamentable de l'expérience bolchévique, le communisme garde des adeptes en occident. En Suisse même, nombreux sont ceux qui se refusent encore à admettre qu'un tel régime doit nécessairement conduire à la banqueroute, car il ne tient pas compte des mobiles naturels à la base des actions humaines. Le nombre toutefois de ces « fidèles » va toujours diminuant, au fur et à mesure que l'on constate en Russie l'évolution du système vers le régime « bourgeois » dont il emprunte aujourd'hui déjà les caractéristiques essentielles.

NOUVELLES DIVERSES

Pas de blé roumain. — Les journaux roumains publient que le gouvernement de Bucarest aurait proposé au Conseil fédéral de livrer non pas du blé, comme il a été prévu, en compensation du crédit de 40 millions accordé à la Roumanie, mais d'autres céréales telles que maïs, etc. A ce sujet il convient de dire que le monopole fédéral n'existant que sur le blé, on ne voit pas bien comment le Conseil fédéral pourrait accepter la proposition roumaine.

Double arrestation. — On vient d'incarcérer, à Bulle, deux individus qui ont fait quelque temps la terreur des habitants de Riaz, Echarlens et des environs. Sous prétexte d'offrir certaines marchandises, ils s'introduisaient dans les maisons et s'appropriaient tout ce qui leur tombait sous la main.

Dans une maison isolée, ils ont dépouillé, en plein jour, un campagnard, qui s'est vu forcé de livrer, sous menaces de mort, des provisions et de l'argent.

Un paysan de Riaz, rentrant de Bulle, arrêté sur la route, allait être également soulagé de son sac de provisions. Comme il appelait au secours, les deux malandrins s'enfuirent en lui arrachant toutefois violemment sa pipe de la bouche, pipe qui a été retrouvée sur eux au moment de leur arrestation.

Un instant après, ils se ruaient sur un ouvrier, pris de vin, qu'ils n'auraient certainement pas manqué de dépouiller si le secours n'était pas arrivé au bon moment.

Le temps qu'il fait. — On mande de Zurich que le föhn souffle actuellement sur tout le pays, de sorte que la neige fond rapidement. Pendant les journées de jeudi et de vendredi, la température était de plusieurs degrés au-dessus de zéro jusque dans les régions atteignant une altitude de 1800 à 2000 mètres. La température atteignait 20 degrés centigrade à l'ombre vendredi à midi. Sur les versants sud des Alpes le temps est pluvieux.

Un empoisonneur condamné. — On mande de Londres que le major Armstrong, sollicitor, accusé d'avoir empoisonné sa femme avec de l'arsenic, a été condamné à mort.

Ce procès a passionné toute l'Angleterre. Un confrère d'Armstrong ayant ressenti des malaises chaque fois qu'il prenait le thé chez le major, s'aperçut que celui-ci lui faisait absorber de l'arsenic. La police enquêta et en vint à soupçonner Armstrong d'avoir empoisonné sa femme morte l'année précédente. L'autopsie démontra la justesse de cette hypothèse. Armstrong s'était procuré des quantités considérables d'arsenic.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

La Petite Entente prend ses précautions

PARIS, 15 (Havas). — Le correspondant du « Petit Parisien », à Gênes, croit savoir qu'au cours de l'entrevue qu'ont eue hier les délégués de la Petite Entente sur l'attitude qu'il conviendra d'adopter, au cas où l'Allemagne essayerait de mettre sur le tapis la question des réparations, un accord complet s'est établi pour ne pas permettre qu'un débat quelconque s'engage sur cette question qui ne figure pas au programme de la conférence. Il en sera de même en ce qui concerne la question russe.

Les Italiens évacuent Scutari

ROME, 16 (Stefani). — On mande à la « Tribuna » d'Albanie que le navire transportant la garnison italienne de Scutari est arrivé dans le port de Brindisi. La ville a été évacuée par les Italiens à la suite des accords intervenus avec le gouvernement albanais. La commission interalliée pour la délimitation de la frontière, le consul italien et le bureau de la poste italienne sont restés à Scutari.

L'apanage de Mme Charles de Habsbourg

PARIS, 15 (Havas). — Le « Matin » écrit que la conférence des ambassadeurs a fait appeler hier matin les représentants diplomatiques des Etats successeurs de l'Autriche-Hongrie, pour discuter l'apanage qu'on devra donner à l'ex-impératrice Zita. Les représentants de la Petite Entente et de la Pologne ont répondu que, n'ayant pas d'instructions de leurs gouvernements respectifs à ce sujet, ils ne pouvaient engager de pourparlers. Le représentant de l'Italie a, par contre, répondu que son pays participera aux frais de cet apanage. D'autre part, la « Chicago Tribune » signale qu'une demande d'autorisation de résider dans l'île de Wight, adressée par Zita aux gouvernements alliés, a été communiquée aux Alliés et à la Petite Entente. Cette demande recevra prochainement une réponse favorable qui précisera que l'ex-impératrice Zita peut vivre en n'importe quel pays d'Europe, hors la Hongrie, à condition qu'aucun de ses fils ne prétende à la couronne de Saint-Etienne.

MOT DE LA FIN

Il y a encore des gens qui disent : — « Je vous cause ». Ce sont les incorrigibles. Les barbarismes dont ils émaillent leurs propos en sont mieux que l'ornement : la charpente. Ils prononcent communément des phrases comme celle-ci : — « Ce n'est pas de ma faute, et j'aurais aimé lui éviter tous ces avatars, car c'est un homme émérite », et mille autres phrases analogues.

Mais il y a ceux que la bonne volonté anime et ne demandent qu'à châtier leur langage. Ce sont les plus terribles ! L'un d'eux ayant appris qu'il ne fallait pas dire : — « Je m'en rappelle », ne fait plus la faute et jamais plus il ne la commettra. Mais il déclare avec assurance : — « Je me souviens parfaitement sa tête » ou « Je me souviens très bien l'avoir vu hier ».

Et toute sa vie il s'exprima ainsi.

Madame Berthe Benguerel-Corbat et ses enfants Amédée, André, Bluette, Gabrielle et Germain;

Les familles Benguerel;

Les familles Corbat et familles alliées,

ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles BENGUEREL

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, que Dieu a repris à Lui, le 12 avril, dans sa 42me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 13 avril 1922.

Repose en paix époux et père.

L'enterrement aura lieu sans suite.

Son soleil s'est couché avant la fin du jour.

Monsieur et Madame Jules Fischer; Mlle Mathilde Fischer; Mlle Marie Fischer; Monsieur et Madame Albert Hofer-Hummel et leurs enfants, à La Coudre; Monsieur et Madame Arnold Hofer-Uebersax, à Kirchberg, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte cruelle de leur cher et regretté fils, frère, neveu, cousin et parent,

Monsieur Paul-Albert FISCHER

décédé dans sa 23me année, après une longue et pénible maladie, courageusement supportée.

Neuchâtel (Chem. du Rocher 2), 14 avril 1922.

L'ensevelissement aura lieu avec suite dimanche 16 avril, à 13 heures.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de faire part.

Monsieur Henri-Ulysse Lambelet, aux Verrières;

Mademoiselle Adèle Lambelet;

Mademoiselle Marguerite Lambelet;

Monsieur Gilbert Delbrouck et les familles alliées Audétat et Lambelet, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur chère et vénérée mère, tante et parente,

Madame Charles LAMBELET
née Léonie AUDÉTAT

survenue à Montreux, le 12 avril, dans sa 77me année, après une longue maladie.

Les Verrières, le 12 avril 1922.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.
Matth. V, 9.

L'enterrement aura lieu aux Verrières, le samedi 15 avril, à 1 heure après midi.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Charles Gygax-Bindith et leurs fils, à Genève; Madame et Monsieur Olivier Ducommun-Bindith et leurs enfants, à Couvet, Neuchâtel et Berne; les enfants de feu Alfred Bindith, à Boudry; Madame et Monsieur Charles Weyeneth-Bindith et leurs enfants, à Lausanne; Monsieur et Madame Fritz Bindith et leurs enfants, aux Métairies sur Boudry; Monsieur et Madame Edouard Bindith et leur fille, à Boudry; Madame et Monsieur Frédéric Robert-Bindith et leurs filles, à Couvet; Madame et Monsieur Robert Perret-Bindith et leurs filles, à Boudry, et les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Charles-Henri BINDITH

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle et parent, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui le 12 avril, à 22 h., à Couvet, après une longue et pénible maladie, supportée avec résignation.

Métairies sur Boudry, le 13 avril 1922.

Dors en paix, cher père, tes souffrances sont passées.

Le travail fut sa vie.

J'ai patiemment attendu l'Eternel et Il s'est tourné vers moi et Il a ouï mon cri.
Ps. XL, 2.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 15 avril, à 13 heures.

Départ : Métairies, à 12 h. 30.

Les membres de la Société de chant *L'Echo de l'Areuse, Boudry*, sont informés du décès de

Monsieur Charles BINDITH

père et beau-père de Messieurs Edouard Bindith et Robert Perret, membres actifs de la Société, et sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu aujourd'hui samedi, à 13 heures.

Le Comité.

Monsieur Constant Mosset, Monsieur et Madame Robert Mosset-Matthey et leurs enfants, Madame veuve Marie Mosset-Ballinari et ses enfants, Mademoiselle Berthe Mosset, ainsi que les familles Morthier, Reiff, Fallet, Diacon, Dubois, Carrel, Geiser, Schlæppi, Conrad, Luthy et Ruchat, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère belle-sœur, tante, grand'tante, cousine et parente,

Mademoiselle Caroline MORTHIER

que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui, dans sa 70me année, après une longue et douloureuse maladie supportée patiemment.

La Coudre, le 12 avril 1922.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. II Timothée IV, 7.

L'enterrement aura lieu samedi 15 avril. Départ de La Coudre, à 13 ½ heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Esaïe XXXIII, 17.

Monsieur Jérôme Marchand-Comtesse;

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur le pasteur et de feu Madame Paul Comtesse;

Les enfants et petits-enfants de feu Monsieur le docteur et de feu Madame Richard Hänel-Comtesse;

Les enfants et petits-enfants de Monsieur et de feu Madame Jérôme Marchand-Comtesse;

et les familles alliées,

ont la douleur de faire part du décès de leur chère belle-sœur, tante, grand'tante et parente,

Mademoiselle Mathilde COMTESSE

que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui 13 avril 1922, dans sa 78me année, après une longue et pénible maladie.

Valangin, le 13 avril 1922.

L'enterrement, avec suite, aura lieu à Valangin, le samedi 15 avril, à 3 h. de l'après-midi.

Bulletin météorologique - Avril 1922

Observations faites à 7 h. 30, 13 h. 30 et 21 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
13	13.1	6.4	19.5	718.5		var	faible	nuag.
14	13.7	5.6	21.7	718.0		»	»	brum

13 et 14. Toutes les alpes visibles.

15. 7 h. ½: Temp.: 10.8. Vent: E. Ciel: clair

Hauteur du baromètre réduite à zéro
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719.5 mm.
suivant les données de l'Observatoire.

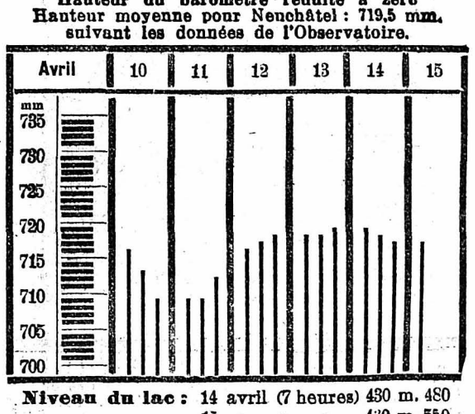

Niveau du lac : 14 avril (7 heures) 430 m. 480
15 » » » 430 m. 560

Bulletin météor. des C. F. F. 15 avril, 7 heures

Altitude mètres	Observations faites aux gares C.F.F.	contigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+13	Tr. b. tps.	Calme
543	Berne	+ 7	Quelq. nuag.	»
587	Coire	+13	»	Fœhn.
1543	Davos	+ 2	»	Calme
632	Fribourg	+ 7	Tr. b. tps.	»
394	Genève	+11	»	»
475	Glaris	+ 6	Quelq. nuag.	»
1109	Göschenen	+19	Tr. b. tps.	Fœhn
566	Interlaken	+13	»	»
995	La Ch.-de-Fonds	+12	»	Calme
450	Lausanne	+12	»	»
208	Locarno	+13	Quelq. nuag.	»
276	Lugano	+ 1	»	»
439	Lucerne	+10	»	»
398	Montreux	+17	»	»
482	Neuchâtel	+10	Tr. b. tps.	»
505	Ragatz	+13	»	Fœhn.
673	Saint-Gall	+12	»	Calme
1856	Saint-Moritz	+ 2	»	»
407	Schaffhouse	+ 8	Quelq. nuag.	»
537	Sierre	+10	Tr. b. tps.	»
562	Thoune	+ 7	»	»
389	Vevey	+16	»	»
1609	Zermatt			
410	Zurich	+ 9	Quelq. nuag.	»

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, S. A.